EUVIÈME ANNÉE. — N° 195 15 FEVRIER 1905 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

"FAUT-IL ÉTUDIER LE SPIRITISME ?"

Un lecteur m'envoie l'article, intitulé *Faut-il étudier le spiritisme?* que M. le prof. Charles Richet a publié dans le dernier numéro des *Annales des Sciences psychiques*, et il m'écrit, sur un ton narquois :

« — Vous qui, à chaque instant, cherchez noise aux spirites, lisez ces pages lumineuses et faites-en votre profit. »

Je n'avais pas attendu cette invitation pour lire la très intéressante étude de M. le professeur Richet, et, n'en déplaise à mon correspondant, j'y avais pris d'autant plus de goût qu'elle ne fait que résumer, avec l'autorité particulière qui s'attache à la personnalité de son auteur, les idées dont l'*Echo du Merveilleux* s'est toujours fait le propagandiste et le défenseur.

Une rapide analyse en fournira la preuve.

M. Richet développe quatre arguments principaux. Nous allons les examiner l'un après l'autre.

1° *Il n'y a aucune contradiction entre les faits et théories du spiritisme et les faits positifs établis par la science.*

La raison d'être de notre recueil est précisément de démontrer par l'observation et par l'expérience que les faits, dits *spirites*, dont se rit le vulgaire et que certains savants s'obstinent à nier, sont non seulement possibles, mais réels.

Maintes fois nous avons dit que nous voulions appliquer aux phénomènes du monde supra-physique les méthodes d'investigation que la science expérimentale appliquait au monde physique.

Ce n'est donc pas à nous qu'on pourrait reprocher de voir une contradiction entre les *faits* du spiritisme et les faits positifs établis par la science.

Quant aux *théories* mêmes du spiritisme, si nous les avons combattues, ce n'est pas parce qu'elles nous paraissaient en contradiction avec la science, mais parce qu'elles ne nous paraissent point adéquates aux phénomènes qu'elles prétendent expliquer.

Un disciple de Kant, par exemple, peut discuter les doctrines de Spinosa, cela ne veut pas dire qu'il rejette le spinosisme hors de la philosophie.

Donc, voilà un premier point sur lequel nous sommes absolument d'accord avec M. Richet. Voyons le suivant :

2° *Le nombre des écrits, livres, mémoires, récits, notes, expériences, est si considérable et appuyé par de telles autorités qu'il n'est pas permis de repousser ces innombrables documents sans une étude préalable approfondie.*

Il ne semble pas que sur cet objet, comme sur le précédent, nous soyons d'un avis opposé à celui de M. Richet. Nous passons notre vie à dépouiller les innombrables documents qu'on nous envoie et qui se publient.

Nous cherchons, de notre mieux, à dégager de ce fouillis, parfois inextricable, des notions nettes, des faits certains, en y appliquant, avec le plus d'impartialité possible, tout ce qui nous a été dévolu d'esprit critique.

C'est même, je pense, l'originalité de l'*Echo du Merveilleux* de n'apporter dans ses recherches aucune opinion préconçue, et surtout de n'avoir jamais l'arrière-pensée de faire cadrer les phénomènes avec une doctrine quelconque.

S'il est exact de dire qu'après bientôt neuf ans d'expériences l'*Echo du Merveilleux* s'est constitué une sorte de système, un certain ensemble d'hypothèses qui le guide dans ses observations, il n'est que juste de reconnaître que ces hypothèses ne sont que la généralisation des faits observés, et qu'il les modifie au fur et à mesure que des faits nouveaux les démontrent erronées ou insuffisantes.

3° *Notre science contemporaine est tellement peu avancée encore, par rapport à ce que seront un jour les connaissances humaines, que tout est possible, même ce qui nous paraît le plus extraordinaire.*

Voici encore, on l'avouera, une façon de penser que nous avons faite nôtre depuis longtemps.

M. Richet parle, à ce propos, de la découverte du radium qui, contrairement aux enseignements officiels, a démontré qu'un corps, sans changement chimique appréciable, pouvait dégager perpétuellement de notables quantités de chaleur.

Si le correspondant qui a cru me faire une niche, en me signalant l'article des *Annales des Sciences Psychiques*, veut bien consulter la collection de notre Revue, il pourra constater que nos collaborateurs avaient prévu des découvertes analogues, et que, notamment, bien avant MM. Charpentier et Blondlot, ils avaient enregistré les fameux rayons N.

4° *Les absurdités psychologiques du spiritisme ne sont pas de nature à nous empêcher*, à priori, *d'éluder les faits expérimentaux.*

Sur ce dernier point, je ne vois pas non plus ce qu'on pourrait nous reprocher. Nous avons consacré de nombreux articles à établir un départ, aussi consciencieux que possible, entre les faits, dits spirites, et le spiritisme lui-même.

Nous pourrions presque dire qu'en ces dernières années surtout, notre effort a tendu à démontrer la réalité de ces faits et à les mettre en opposition avec les théories pseudo-scientifiques, imaginées, pour les expliquer, par les disciples d'Allan Kardec.

On voit, par ce bref résumé, que l'article de M. Richet, bien loin de nous gêner, comme le pense mon correspondant, nous apporte au contraire une sorte d'approbation indirecte des méthodes de travail que nous avons adoptées jusqu'à ce jour.

D'où peut donc provenir la méprise de mon correspondant? La question vaut qu'on l'examine.

Mon correspondant, cela n'est pas douteux, a mal lu ou n'a pas compris l'article de M. Richet. Il s'en est rapporté au titre. Il s'est laissé abuser par une équivoque.

M. Richet n'a pas donné, dans son travail, la définition de ce qu'il entend par « spiritisme » ; mais il ressort du texte que M. Richet entend par là l'ensemble des *faits* psychiques. Mon correspondant a compris le mot tout autrement. Pour lui le « spiritisme », c'est l'ensemble, non des faits, mais des *doctrines* spirites. Il confond autour avec alentour.

Faut-il préciser ?

Le spiritisme, en tant que doctrine, repose sur une affirmation — sur l'affirmation que les âmes désincarnées des défunts peuvent, dans certaines conditions, par l'intermédiaire des *médiums*, se manifester à nous.

Le fond du spiritisme, c'est cela et pas autre chose. Or, cette affirmation n'est fondée sur aucun fait démontré, puisque l'expérience et le raisonnement établissent l'impossibilité absolue d'identifier les esprits qui se manifestent.

De tout cela M. Richet ne dit pas un mot. Les spirites auraient donc bien tort de prendre son article pour une confirmation de leurs théories.

M. Richet, encore une fois, invite ses lecteurs à étudier les faits, dits spirites. Il s'en tient là. Le conseil est bon, d'ailleurs, et nous l'avons suivi avant la lettre. Quant aux théories, M. Richet les passe sous silence ou les dédaigne. Libre aux spirites de considérer ce silence ou ce dédain comme une approbation de leurs hypothèses ou de leurs croyances. Ils donneront ainsi une nouvelle preuve de leur incommensurable faculté d'illusion.

GASTON MERY.

NOTRE CONCOURS

Nous publierons, dans notre prochain numéro, les résultats de notre concours graphologique. Nous prions les personnes, désireuses d'y prendre part, de nous faire parvenir leurs communications avant le 10 mars à minuit, dernier délai.

A l'heure actuelle, aucun des concurrents n'a

eviné le nom de l'auteur du graphisme dont otre dernier numéro publiait le fac-simile.

Nous serions particulièrement reconnaissant ux graphologues de profession d'appliquer urs méthodes d'analyse à l'étude de ce grahisme.

Disons, pour faciliter les recherches, qu'il est e la main d'un homme dont on a beaucoup arlé en ces derniers temps.

EPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Le vol des reliques de saint Eustache.*

Un vol étrange a excité l'indignation et la curiosité es Parisiens : on a dérobé à Saint-Eustache les reliues du saint, qui consistaient en un os et une dent e la mâchoire inférieure, accompagnés de quelques estes de sa femme et de ses enfants.

Les malfaiteurs inconnus ont dédaigné le reliuaire d'or, ainsi que d'autres reliquaires précieux, galement faciles à emporter. Ces malfaiteurs inconus, c'est peut-être quelque vieille dévote un peu élée, qui s'imagine que tout va lui réussir maintenant avec son os miraculeux. Connaît-elle seulement la belle histoire de saint Eustache ?

Il était Romain, maître de la milice sous Trajan, de haute réputation militaire, illustre par la naissance, opulent et bon. Son nom était Placide. L'Empereur l'aimait fort. Un jour, à la chasse, il vit, comme saint Hubert, une croix lumineuse sur les bois du cerf qu'il poursuivait. Une clarté surnaturelle l'enveloppa ; une voix lui parla : « Je suis le Christ que tu honores sans le savoir ; les aumônes que tu fais sont montées jusqu'à moi... Va trouver le prêtre des chrétiens, fais-toi instruire et baptiser, ainsi que ta femme et tes enfants. » Sa femme y consentit d'autant plus aisément qu'elle avait été elle-même avertie en songe. Le prêtre leur donna selon l'usage des noms nouveaux : Eustache pour Placide, Théopista pour sa femme, Agapit et Théopiste pour ses enfants. Ce n'était pas des noms si bizarres en ce temps-là.

Le Seigneur avertit ensuite Eustache qu'une série de calamités allaient fondre sur lui pour éprouver sa foi nouvelle : « Tu as joui de hautes dignités et de grandes richesses ; il faut que tu sois humilié pour ton orgueil et que tu acquières des biens spirituels. » Et en effet, les calamités commencèrent, mais Eustache les supporta d'un cœur aussi ferme que Job.

Ce fut d'abord une sorte de peste qui éclata dans sa maison de campagne où il se trouvait alors, et frappa tous ses serviteurs et ses esclaves. Les animaux même, mal soignés, périrent sous cette maligne influence. Eustache reconnut que la main de Dieu commençait à le frapper dans ses richesses, et, pour montrer sa résignation, il se retira dans un lieu voisin, avec sa femme et ses enfants, sans même fermer les portes de la maison qu'il abandonnait. En sorte que des voleurs le pillèrent. La femme d'Eustache, moins résignée, lui dit : « Quittons ce pays où nous serons un objet de mépris. » Et ils s'en allèrent vers l'Egypte. Cependant à la Cour on ne savait rien de ces choses, et quand il les apprit, l'Empereur fut très peiné. Il fit vainement chercher Placide et crut que ces brusques malheurs lui avaient dérangé l'esprit.

Les voyageurs, après deux jours de marche, étaient arrivés au bord de la mer. Ils virent un vaisseau attaché au rivage et résolurent de s'y embarquer. Le maître de ce navire était un homme brutal, qui ne put voir sans concupiscence la grande beauté de Théopista. Vers le milieu du voyage, après plusieurs jours de navigation, il demanda à Eustache de lui payer le prix de la traversée. Et comme Eustache n'avait pas l'argent nécessaire, le capitaine s'empressa de le déposer à terre avec ses deux enfants ; mais il retint la pauvre Théopista. Disons tout de suite que la protection céleste ne cessa d'entourer cette sainte femme.

Eustache, sur cette côte étrangère, s'en allait pleurant avec ses deux fils. Ils rencontrent un fleuve. Eustache, pour le passer, laisse un de ses enfants au rivage et prend l'autre sur ses épaules, qu'il transporte de l'autre côté. Et, comme il revenait vers Agapit, un lion sort de la forêt, bondit sur l'enfant et l'emporte. Le père jette des cris, précipite son effort... Un appel terrifié lui répond sur la rive qu'il venait de quitter : c'était un loup énorme qui emportait Théopiste. Peu s'en fallut que le pauvre homme désespéré ne se laissât couler dans le fleuve. Mais la grâce divine lui donna patience. Il put gagner un village nommé Badynos, où il se loua comme gardien de champs ; et il y vécut quinze années.

Or, de même que Théopista, les deux enfants avaient été protégés par le ciel. Des bergers, voyant le lion emporter Agapit, le poursuivirent avec leurs chiens et le forcèrent de lâcher prise sans que l'enfant eût souffert grand mal ; des laboureurs coururent sus au loup et lui arrachèrent Théopiste. Les deux petits, sans se connaître, grandirent dans des villages voisins. Et pour Théopista, le patron de navire, n'ayant rien pu gagner sur son invincible chasteté, l'emmena dans son pays, où, peu après, il mourut ; et elle recouvra ainsi la liberté. Ce misérable homme, touché de repentir, lui laissa même une petite maison et quelque bien.

Cependant Trajan s'était rendu de nouveau en Orient et guerroyait contre les Parthes. Le souvenir de son maître de milice, qui lui avait rendu de si grands services militaires et dont la disparition était si mystérieuse, revenait souvent à l'Empereur. Il l'avait fait chercher en vain dans tout l'Empire. Un jour des soldats, qui avaient servi sous les ordres de Placide, traversèrent le village où l'ancien chef de milice gardait les troupeaux. Ils lui demandèrent leur chemin. Placide, ému par la vue des armes romaines, les conduisit à sa pauvre maison et leur donna du vin. En buvant les soldats regardent leur hôte, s'étonnent de lui trouver un visage familier, et enfin le reconnaissent à la cicatrice d'une blessure. Ils l'emmenèrent en triomphe avec eux, malgré sa résistance. Les gens du village s'amassèrent, et n'en revenaient pas d'apprendre que le gardien de leurs champs avait été un général fameux.

Placide fut conduit à Trajan, auquel il raconta toute son histoire. L'*Optimus*, pourtant fort sévère pour les chrétiens, lui pardonna sa conversion et lui rendit son grade. Parmi les recrues qui arrivaient tous les jours au camp romain et que le maître de milice avait à passer en revue et à enrégimenter, il remarqua deux jeunes gens de haute stature et de beau visage, qui lui plurent tellement qu'il les attacha à sa personne : c'était ses deux fils.

De victoire en victoire, le corps d'armée que commandait Placide parvint jusqu'au village oriental où vivait seule et retirée, bien que toujours belle, Théopista. Placide-Eustache fut logé dans sa maison, qui était la plus considérable du bourg, et les deux jeunes gens, qui ne le quittaient guère, l'y suivirent. Or, le soir, ces deux jeunes gens causaient entre eux, assis dans le jardin, et Théopista, assise dans l'intérieur de la maison, les écoutait.

L'aîné disait au plus jeune : — Voici ce que je me rappelle de mon enfance. Mon père était un chef romain. Je vois encore son casque et ses armes. Ma mère était très belle. Ils avaient deux fils, moi et un autre, plus jeune, aux cheveux blonds. Un jour, ils nous prirent tous deux, et, après avoir marché longtemps, s'embarquèrent sur un navire. Lorsque nous fûmes débarqués, notre mère n'était plus avec nous; je ne sais comment elle resta en mer. Notre père nous prit tous les deux par la main, et il marchait en pleurant. Arrivés au bord d'un fleuve, il le passa avec mon jeune frère, me laissant sur le rivage. Comme il revenait me prendre à mon tour, un lion sortit d'une forêt, saisit mon frère et l'emporta... Et comme je criais d'angoisse, avant que mon père pût m'atteindre, voici tout à coup qu'un loup monstrueux s'élance sur moi, me prend dans sa gueule, m'enlève. Heureusement des laboureurs et leurs molosses accoururent...

Le plus jeune, entendant cela, se lève tout transporté, et s'écrie : — Je suis ton frère, car les bergers qui m'ont élevé m'ont dit qu'ils m'avaient sauvé de la gueule d'un lion.

Or, émue d'un trouble inexprimable, Théopista, qui écoutait, se disait : « Ne serait-ce pas mes fils?... Leur père était un chef romain... Leur mère a été laissée sur un navire... » Ne voulant pas toutefois agir à la légère, elle résolut de prendre conseil du chef de la milice qui logeait sous son toit et dont toute l'armée vantait la bonté. Mais à peine fut-elle devant lui, considérant ses traits, reconnaissant la cicatrice qui lui balafrait le front, qu'elle dit d'une voix tremblante :

— Ne t'appelais-tu point Placide? N'as-tu pas reçu le nom d'Eustache au baptême chrétien?... N'as-tu pas pris un jour la route d Egypte avec tes deux fils, et ta femme Théopista ?... C était moi, je te suis rendue. Le Christ m'est témoin que le patron du navire ni nul autre homme ne m'a jamais touchée.

Et, sanglotant, elle tomba dans les bras du guerrier. Ils appelèrent ensuite les deux jeunes gens, les reconnurent, les étreignirent avec tendresse. Et c'eût été sans doute la plus heureuse famille du monde, si, peu de temps après, Trajan n'était mort en Cilicie. Hadrien, qui lui succéda, persécuta rudement les chrétiens (plus tard Aristide et Quadratus, évêque d Athènes, l'adoucirent en leur faveur). Eustache avait continué de remporter des victoires, mais il refusa d'en rendre grâce aux dieux dans le temple d'Apollon. L'empereur apprenant qu'il était chrétien ordonna qu'il fût livré aux bêtes avec sa femme et ses fils. Un lion qu'on lâcha contre eux vint se coucher à leurs pieds. L'empereur les fit jeter dans un taureau d'airain rougi au feu.

Leurs corps, miraculeusement conservés dans cette fournaise, furent secrètement enlevés et ensevelis par les chrétiens. Au temps de Constantin, on éleva une église sur leurs tombeaux avec le titre de diaconie. C'est encore aujourd'hui un titre de cardinal, Saint-Eustache *in Thermis*

Le pape Célestin III, qui la fit réparer, mit leurs reliques dans une belle urne de porphyre placée à découvert sur l'autel majeur, avec celles de plusieurs autres saints. Il est dit dans une charte de Philippe-Auguste, de l'an 1194, que le corps de saint Eustache est en France, à Saint-Denis, dans une chapelle de son nom ; cela ne doit s'entendre, évidemment, que d'une partie des reliques. Cette châsse du saint fut pillée par les

uguenots, en 1567. On en avait tiré quelques ossements qui furent déposés à Paris, dans l'église paroissiale de Sainte-Agnès, dite aujourd'hui Saint-Eustache. 'est eux qui viennent d'être volés.

GEORGE MALET.

SATURNE
et les révolutions politiques

J'ai publié dans l'*Echo du Merveilleux*, en juin 1904, ne étude sur les positions d'Uranus et de Neptune dans les signes zodiacaux, et j'ai montré qu'il existait ne relation extrêmement précise entre ces positions et les diverses périodes historiques qui se sont déroulées en France depuis une centaine d'années.

Je rappellerai brièvement que dans toutes les périodes révolutionnaires ou favorables à la démocratie, Neptune se trouve dans les régions qui correspondent aux signes d'air. Inversement, dans toutes les périodes où l'ordre, la sagesse et l'autorité prédominent, Neptune se trouve dans les régions qui correspondent aux signes de feu.

Au contraire, dans toutes les périodes révolutionnaires, Uranus est en région de feu ; tandis que dans les périodes d'ordre, de progrès, de gloire et d'autorité, Uranus est en région d'air.

Si l'on combine les données relatives à Uranus et à Neptune, on arrive à dresser un tableau où chacune des périodes du siècle qui vient de s'écouler est caractérisée de la manière la plus précise par la combinaison de ces deux planètes avec les régions d'air et de feu.

J'ai essayé de faire un travail semblable relatif à l'influence de Saturne, et je suis arrivé, comme on pourra le voir en lisant ce qui suit, à mettre également en évidence une relation très précise entre les positions de Saturne dans les signes zodiacaux et les principaux bouleversements de régime que la France a subis pendant le cours du XIXe siècle.

Je renverrai pour la définition des régions d'air et de feu à mon article du mois de juin 1904 ; je voudrais seulement ajouter aujourd'hui quelques mots sur les conditions où j'ai pu calculer ces positions de Saturne et sur le degré de précision qu'elles comportent.

Je ne possède pas les éléments nécessaires pour calculer mois par mois, ni même année par année, la position exacte de Saturne ; j'ai donc été forcé souvent de calculer par approximation. Lorsque l'on opère ainsi dans le cas d'Uranus et de Neptune, l'erreur probable est faible parce que leurs mouvements sont len s. Elle devient plus considérable dans le cas de Saturne parce que son mouvement est plus rapide. Néanmoins on peut considérer comme certain que la position moyenne, telle qu'elle est indiquée, est exacte.

Ce qui est plus incertain, c'est la limite des posi tions, c'est-à-dire le moment précis où Saturne entre dans telle ou telle région ; et cela d'autant plus que les conditions du problème comportent une incertitude notable, qui est même bien plus considérable que celle due à l'approximation du calcul.

Cette incertitude provient de ce que les régions d'air et de feu ne sont pas définies d'une manière précise. J'ai admis, d'après le schéma de M. Flambart, qu'on pouvait considérer comme régions d'air les régions comprenant un signe d'air plus 10 degrés de part et d'autre de ce signe ; de même pour les régions de feu. Mais si on se rapporte à la figure publiée ici en juin 1904, d'après le *langage astral*, on peut voir que cette délimitation précise ne correspond pas à la réalité. Il y a indétermination sur la limite des régions.

Il n'est pas même démontré que toutes les régions aient des étendues identiques ; c'est même le contraire qui semble vrai. Ainsi à interpréter tel quel le schéma de M. Flambart, on est conduit à la conclusion que la région d'air de la Balance est bien plus étendue que celle des Gémeaux. De même la région de feu qui correspond au signe du Bélier paraît bien plus importante et plus développée que les deux autres ; elle s'étendrait au moins sur 15 ou 20 degrés de part et d'autre du signe du Bélier.

Il y a donc là un élément d'incertitude très notable qui tient à ce qu'on ne connaît pas encore les limites des zones qu'on doit classer dans chacune des régions d'air ou de feu.

Le mouvement rétrograde des planètes qui pénètrent pendant un certain temps dans une région, puis qui en ressortent et qui n'y reviennent parfois qu'après un temps assez long, apporte aussi un autre élément d'incertitude, ou tout au moins rendrait nécessaire dans chaque cas une étude détaillée et précise.

Néanmoins, malgré ces imperfections, on pourra voir sur le tableau suivant que cette étude sur les positions de Saturne dans les signes zodiacaux fait nettement ressortir des faits intéressants.

L'examen de ces périodes conduit à formuler plusieurs lois relatives à l'influence de Saturne sur les événements historiques. La première de ces lois s'applique aux diverses révolutions françaises ; un simple coup d'œil au tableau permet de se rendre compte que toutes les révolutions que la France a

SATURNE					
en région d'air	en région de feu		en région d'air	en région de feu	
	1789 à 1793	Révolution	1854 à 1857		
1794 à 1796				1859 à 1860	
	1799 à 1802	Coup d'Etat	1862 à 1866		
1804 à 1808				1868 à 1871	Révolution
	1809 à 1811		1873 à 1876		
1813 à 1816				1878 à 1881	Révolution. Avènement des démocrates.
	1818 à 1822		1883 à 1885		
1824 à 1827				1887 à 1889	
	1829 à 1831	Révolution	1891 à 1894		
1834 à 1837				1898 à 1901	
	1838 à 1841		1902 à 1906		
1843 à 1846				1907 à 1911	Prochaine tentative de révolution sociale et Coup d'Etat restaurateur.
	1848 à 1852	Révolution et Coup d'Etat	1913 à 1916		

subies depuis 1789 ont été caractérisées par la présence de Saturne en région de feu. Il n'y a pas une seule exception; la relation est constante et rigoureuse.

Une deuxième loi analogue est relative aux coups d'Etat de Brumaire et de Décembre : tous deux, également, sont caractérisés par la présence de Saturne en signe de feu.

On pourrait réunir ces deux relations en une seule plus générale exprimant que toutes les époques où il y a eu en France, au XIXe siècle, un changement brusque et violent de gouvernement (révolutions, coups d'Etat) ont été caractérisées par la présence de Saturne en région de feu.

Cette relation généralisée ne comporterait qu'une exception un peu spéciale, celle relative au retour des Bourbons en 1815, qui a coïncidé avec la présence de Saturne en région d'air. Mais ce cas est évidemment tout à fait à part; il ne répond en réalité, ni à une révolution ni à un coup d'Etat, mais à une modification résultant d'une grande guerre étrangère.

On peut enfin remarquer sur le tableau précédent que les périodes qui correspondent à la présence de Saturne en signe d'air ont été en général des périodes de calme intérieur, au moins dans la majorité des cas. Cette relation paraît moins bien définie que les précédentes, parce qu'il n'est pas facile de dire où commence le calme intérieur et quand est-ce qu'i finit.

II

Chaque fois que dans le cours de ces articles nous avons pu faire un progrès, un pas en avant dans l'étude des influences astrales, chaque fois aussi nous avons pu en profiter pour préciser davantage les notions que nous avions acquises antérieurement relativement à la révolution sociale et à la prochaine restauration. Nous pouvons de même utiliser les nouvelles données astrales que nous venons d'acquérir pour préciser certaines dates parmi les événements futurs.

J'ai fait remarquer, dans un article précédent, que les trois révolutions françaises les plus importantes pour l'avènement de la démocratie, celle de 1789, celle de 1848 et celle de 1878 (fin de l'ordre moral, avènement des républicains démocrates) ont été caractérisées par la présence de Saturne au même point du ciel, dans les derniers degrés du signe des Poissons, et, par conséquent, à l'entrée de la région de feu qui correspond au signe du Bélier, c'est-à-dire à l'entrée de la plus intense et de la plus funeste de toutes les régions de feu.

J'ai déjà fait remarquer également que Saturne se retrouvera exactement dans cette position dans le courant de l'année 1907, ce qui rendra cette année particulièrement dangereuse. C'est elle, et l'année suivante 1908, qui verront se produire les mouvements les plus violents de la période révolutionnaire actuelle. Les socialistes y joueront leurs derniers atouts et essaieront d'anéantir l'édifice de la société bourgeoise et individualiste.

La lutte paraît devoir être particulièrement violente, car l'influence de Neptune et d'Uranus passe à ce moment par une période critique. En 1907 et 1908, en effet, Neptune est à la limite entre les signes d'air et de feu. On sait que cette limite est indécise. Il

emble bien que pendant ces deux années il faille ncore considérer Neptune comme étant en signe 'air, et favorisant par suite les succès de la populace. ais il est à l'extrême limite de cette position et de elte action.

Les remarques relatives à Uranus sont analogues. l se trouve à la limite entre les signes d'air et de feu, imite indécise, mais il semble devoir encore être lassé comme étant en signe de feu, ce qui maléficiera oute la partie supérieure, honnête, sage et intelliente de la nation.

En revanche, à partir de 1909, et surtout de 1910, es conditions générales deviendront meilleures. eptune aura quitté la région d'air et Uranus la égion de feu. Chacun d'eux sera sur le point de énétrer dans les régions opposées, et les influences ommenceront à être renversées. On peut donc spérer qu'il se produira vers cette époque une dimiution des éléments du mal.

De plus, en 1910 et en 1911, Saturne sera encore en égion de feu, ce qui rendrait possible à cette date la réussite d'un coup d'Etat restaurateur ; de même qu'en 1852, avec Saturne dans le même signe de feu, au même endroit du ciel, le Coup d'Etat de décembre suivit de près et vint mettre fin au mouvement démagogique de 1848.

Ce coup d'Etat de 1910 ou 1911 serait dû soit au futur monarque annoncé par les prophéties, soit à un précurseur de ce monarque dont l'existence paraît indiquée dans quelques-unes d'entre elles. Il est difficile de se prononcer à cet égard, mais on se rappelle que nous avons établi précédemment, soit en nous basant sur le quatrain de Nostradamus, soit en nous basant sur les cycles astraux, que le couronnement du grand roi doit avoir lieu en 1916 ou 1917.

Si l'on voulait chercher à préciser davantage la nature et la date de ces événements futurs, il serait nécessaire à présent de faire sur l'influence de Jupiter une étude comparable à celle-ci.

Malheureusement la marche de cette planète est trop rapide pour pouvoir être calculée approximativement, et, pour ma part, je n'ai ni les éléments nécessaires, ni le temps libre voulu pour faire les calculs exacts. Si quelqu'un parmi les lecteurs de l'*Echo* se trouvait dans des conditions plus favorables, et s'il voulait entreprendre cette étude, il y aurait à cela un intérêt certain, car on connaîtrait alors l'action des quatre planètes principales du système solaire, dont les influences combinées déterminent et dominent la marche générale des événements humains.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ces considérations et ces influences s'appliquent seulement à la France. Ce serait un point de vue absolument erroné. Elles s'appliquent à toutes les nations humaines suffisamment avancées au point de vue cérébral pour pouvoir être sensibles aux influences planétaires en question, et l'on peut retrouver dans l'histoire des divers peuples de l'Europe, comme dans l'histoire de notre pays, l'influence de chacune des périodes que nous venons d'étudier.

NÉBO.

LA QUESTION DE TILLY

Réplique du « Petit Normand » à l'X... mystérieux

Ah ça ! il nous semble que l'X... mystérieux tend à devenir de plus en plus, non seulement un X... prétentieux, mais encore un X... outrecuidant, voire même un X... impertinent et parfois un X .. à l'excès indiscret.

Dans son dernier factum, cet étrange anonyme, qui se garde bien, *toujours*, d'exhiber ses titres de *juge canonique* dûment autorisé, pour trancher *diaboliquement* les visions de Marie Martel — comme il continue à le faire avec sa faconde habituelle et fatigante — nous lance, comme des bombes qu'il croit sans doute *à renversement*, mais à tort, les objections, reproches et autres aménités suivantes :

1° D'abord, X... affirme que « *le Petit Normand, visiblement embarrassé par le texte invincible de M. l'abbé Gombault, cherche à l'expliquer par un malentendu quelconque.* »

N'ayant pas été témoin de l'entrevue de ce prêtre avec la voyante, n'ayant jamais interrogé celle ci à ce sujet, et ne nous reconnaissant ni qualité ni mission pour le faire, nous n'en désirons pas moins que la question soit tirée au clair, mais nous n'en sommes ni *visiblement embarrassé*, ni moins partisan *d'un malentendu* possible, analogue à celui du bon curé d'Ars, lequel, du propre aveu de Mgr Devie, évêque de Belley, *n'était pas compétent pour juger un fait si grave* que celui de la Salette, disait Sa Grandeur six mois avant sa mort à M. l'abbé des Garets, chanoine de Lyon. Nous y reviendrons, du reste, à la suite de cette réplique, que nous avons hâte de poursuivre, à l'encontre de notre censeur opiniâtre et prolifique.

2° X... affirme que « *nul n'est mieux renseigné que lui* (*le Petit Normand*) *sur les événements de Tilly* », et que « *il serait difficile d'être plus documenté .. tout particulièrement sur l'incident Gombault... cet incident désastreux pour lui.* »

Eh ! c'est précisément un de ceux sur lesquels nous ne sommes *pas du tout documenté* ; il y en a beaucoup d'autres que nous ignorons également : tout le

monde n'est pas *omniscient* comme X!... il s'en faut bien ; et nous ajoutons même : *Dieu merci !*

3° X... nous somme de donner « *la version Marie Martel* » et nous en fait un devoir « *parce qu'il y va de son honneur, du vôtre et de celui de l'apparition* ».

Notre *devoir* unique en la circonstance, monsieur, c'est d'attendre l'enquête canonique. Ce faisant, vous seriez aussi mieux inspiré, et par suite plus prudent, plus réservé, plus sage, croyez-nous.

4° Cette apparition, X... nous reproche de la déclarer « *divine* ».

Jamais nous n'avons formulé cette sentence. Nous avons *toujours*, et *souvent* même, exprimé l'espoir qu'elle serait reconnue telle un jour : voilà tout. Rien de plus, mais rien de moins. Ne nous prêtez pas un autre langage, monsieur X... : le mensonge, d'ailleurs, n'est point dans nos goûts, pas plus que dans nos habitudes, fût-il même déguisé en simple blague.

5° Nous serions, dites vous ensuite, « *égaré par les difficultés de cette étude à laquelle rien ne nous avait préparé* ».

Gardez donc, charitablement, ces *égarements* et ces *difficultés* dans votre escarcelle, au lieu de nous les prêter. D'ailleurs, nous ne prétendons point comme vous à l'omniscience, encore moins à l'infaillibilité.

6° « *Vous ne croirez jamais* », ajoutez-vous à notre adresse, « *que votre devoir et votre honneur sont en cause. Et vous êtes de bonne foi.* »

A labonne heure, et merci du compliment, car cette fois nous sommes d'accord ; mais, pas pour longtemps, hélas ! — Voici, en effet, que reviennent aussitôt, sous votre plume intarissable, les tendres aménités déjà choyées et connues à notre endroit :

7° « *Déplorable illusion, fruit de beaucoup d'autres* » — (et *graine* aussi, apparemment, n'est-ce pas ? c'est un oubli de votre part) — « *des prétextes* », puis « *nos yeux troublés... impuissance et faiblesse.* »

Mais, Monsieur, ne soyez donc pas si généreux sous ce rapport, et n'oubliez pas, je vous prie, chemin faisant, d'en prendre pour vous-même une assez large part ! — *Charité bien ordonnée*, dit le proverbe... — *A bon entendeur, demi-mot.*

8° Enfin, pour clore la série du nouvel exploit extra-judiciaire — pardon ! extra-canonique, — vient le bouquet, naturellement, sous forme de « *défi* » : celui « *d'oser produire, en public, une version différente de celle de l'abbé Gombault* ».

En fait de *défi*, Monsieur X..., vous êtes mal venu à nous en poser, tant que vous n'aurez point donné de solution au nôtre, déjà vainement réitéré depuis des mois : celui de nous montrer un titre authentique établissant votre mission d'*enquêteur officiel*, ou du moins *officieux*, des faits tilliens, en droit de les *juger* comme vous le faites déjà. — Nous ne vous reconnaissons pas le droit d'intervertir ainsi les rôles, en nous imposant votre défi, quand vous dédaignez le nôtre. — D'ailleurs, tout ce que nous pourrons et *oserons produire*, Monsieur, le sera un jour, s'il plaît à Dieu — non pas devant votre tribunal privé, trop suspect de parti pris et de préjugé — mais devant l'autorité ecclésiastique seule compétente en la matière que vous vous obstinez à gâcher au hasard, sans prendre garde au *décret du Saint-Office*, en date du 24 mars 1897, qui interdit « *aux fidèles de porter un jugement sur ces faits* » et « *aux ecclésiastiques de s'ingérer dans l'examen de cette affaire* ».

Conformez-vous donc à ce sage décret, Monsieur X..., nous vous le conseillons fort et en véritable ami.

En tout cas, désormais, veuillez ne pas vous occuper de notre gouverne, s'il vous plaît.

Autre Réplique

Nous recevons la lettre suivante :

2 février 1905.

MONSIEUR MERY,

Le mystérieux X... connaît prodigieusement bien tout ce que renferme l'ouvrage de M. l'abbé Gombault, ouvrage auquel il fait une réclame que nous voulons croire désintéressée.

Il fait néanmoins un singulier paralogisme en écrivant : « Tous ses adversaires ont reconnu l'authenticité de son récit par leur silence qui, dans l'autre hypothèse, serait aussi inacceptable que coupable. »

Ce raisonnement ne serait applicable aux partisans de Marie Martel que si tous avaient lu d'un bout à l'autre l'ouvrage en question. De plus, M. X... se donne trop beau jeu en raisonnant non pas sur un raisonnement, mais sur un silence qui lui semble « inacceptable ». Qui lui prouve que ses adversaires ne se réservent pas de rompre ce silence au moment opportun, s'ils ne l'ont pas encore rompu ? Et comment pourrait-il savoir s'ils ont trouvé ou s'il leur reste encore à trouver une réfutation de son récit et de ses raisonnements ?

Plus loin, M. X... dit encore : « La voyante n'a jamais protesté contre ce texte. Ses défenseurs non plus. » Nous répondrons que la voyante a pu l'ignorer; que si elle l'a connu, elle a ses raisons pour ne pas faire œuvre de polémiste, elle qui n'est qu'une modeste et admirable compatiente, au jugement de ceux qui se sont fait ses défenseurs. Quant à l' « autorité ecclésiastique » dont parle encore M. X..., elle se tait elle-même. M. X... conclura-t il en lui faisant des reproches aussi accablants qu'aux défenseurs de Marie Martel ? Apparemment, s'il avait siégé à côté de Pilate et de Caïphe, il eût accablé Jésus de reproches foudroyants, lorsqu'Il se taisait, et crié que son silence était un aveu. — *Testis unus, testis nullus*, dit un vieil adage : le texte de M. Gombault n'est pas du tout acquis à l'histoire, parce qu'il est seul à le soutenir.

TIMOTHÉE.

LA MAISON HANTÉE DE UPHOLLAND

L'histoire d'un mystère inexpliqué

Par S.-S. SWITHAINE

(*Wide World Magazine*. London, Février 1905)

Nos lecteurs tireront leurs propres conclusions de l'histoire qu'on va lire et diront s'il s'agit oui ou non d'une histoire de fantômes. Les faits ont été vérifiés et collationnés sur place, en présence des phénomènes extraordinaires qui se sont produits nuitamment et avec persistance dans une vieille maison du village de Upholland (Lancashire).

Ces faits sont de notoriété publique dans tout le district et le témoignage des personnes qui ont conduit les investigations est au-dessus de toute suspicion. Chacun se formera une opinion.

Des manifestations qui détiennent sans doute le record de l'étrangeté déconcertante et qui continuent à l'heure où écrit l'auteur de ces lignes, viennent d'avoir pour théâtre le petit village abbatial, désuet et datant du vieil âge qu'est Upholland. Il est situé à environ quatre milles de Wigan, la cité charbonnière du Lancashire.

Le village d'Upholland appartient au passé. Les maisons anguleuses et biscornues ont des murs épais comme des murailles de forteresses. Les rues étroites et serpentant ne livreraient pas passage en bien des endroits à un tombereau attelé d'un cheval. On parcourrait en vain toute l'Angleterre pour trouver un cadre plus idéalement approprié aux manifestations mystérieuses qui déroutent depuis longtemps toute une contrée.

La maison hantée est elle-même une des plus anciennes et des plus typiques de l'endroit. C'est un bâtiment en pierre haut de trois étages, qui devait autrefois communiquer avec l'ancienne abbaye. Les murs ont plusieurs pieds d'épaisseur et devant les fenêtres — intérieurement — se trouve un retrait correspondant à l'épaisseur du mur.

La maison est occupée par une veuve, Mme Winstantley, et sa famille composée de trois filles et de quatre garçons adolescents.

La maison domine la vieille église et le cimetière de l'abbaye. Dans ce cimetière, juste au-dessous de la fenêtre de la chambre hantée, se trouve sous un amas de pierres la tombe de George Lyon.

George Lyon était un notoire voleur de grands chemins, qui florissait au début du siècle dernier. Ce fut, dit on, le dernier malfaiteur pendu en Lancashire.

Sûrement, jamais maison hantée ne fut mieux située comme cadre, que celle-ci, dominant à la fois la tombe d'un voleur de grand chemin et les ruines d'un ancien monastère où les moines, au temps jadis, travaillèrent, prièrent et moururent.

Les scènes dramatiques ont commencé une nuit de dimanche, au mois d'août dernier. Trois des enfants de Mme Winstantley étaient couchés, lorsqu'ils furent subitement éveillés par des coups violents, frappés dans le mur de la pièce.

Comme, encore dans le demi-sommeil, ils demandaient : « Qui est-là ? » aucune voix ne leur répondit.

Mais les coups continuèrent sans interruption et paraissant être frappés, non pas sur le mur, mais provenir de l'intérieur même de ce mur. Les trois enfants sont saisis d'une indicible terreur.

Puis, les rideaux qui masquent le retrait de la fenêtre, utilisé comme porte-manteau, sont violemment arrachés, projetés sur le lit en recouvrant la tête des enfants. Entre temps, les coups s'accentuent et augmentent de violence. Le papier du mur se déchire par larges bandes et des morceaux de plâtre et de ciment volent à travers la chambre, projetés par une force inconnue.

Les enfants sont blottis dans leur lit sans oser faire un mouvement. Les pierres du soubassement de la fenêtre tombent avec un bruit sourd sur le plancher. Cette scène ne prend fin qu'avec les premières lueurs de l'aube.

Pendant quelques jours cette remarquable aventure fut tenue secrète, puis un conseiller municipal (*local councillor*), M. Baxter, eut vent de la chose. Accompagné de deux hommes de confiance, il va monter la garde dans la chambre hantée, ce qui n'empêche pas l'agent mystérieux de poursuivre son œuvre de démolition. Les nuits se succèdent et les mêmes phénomènes se reproduisent.

Lorsque les faits lui furent rapportés, le conseiller Baxter inclinait à penser qu'avec un peu de *flair* il arriverait à mettre la main au collet du fantôme. Il se trompait. Avec ses compagnons, il s'installe dans la chambre hantée, assis près du lit des enfants Winstantley. On éteint les lumières et aussitôt la sarabande commence. Le papier se déchire tout seul et le plâtre des murailles vient s'aplatir sur le parquet.

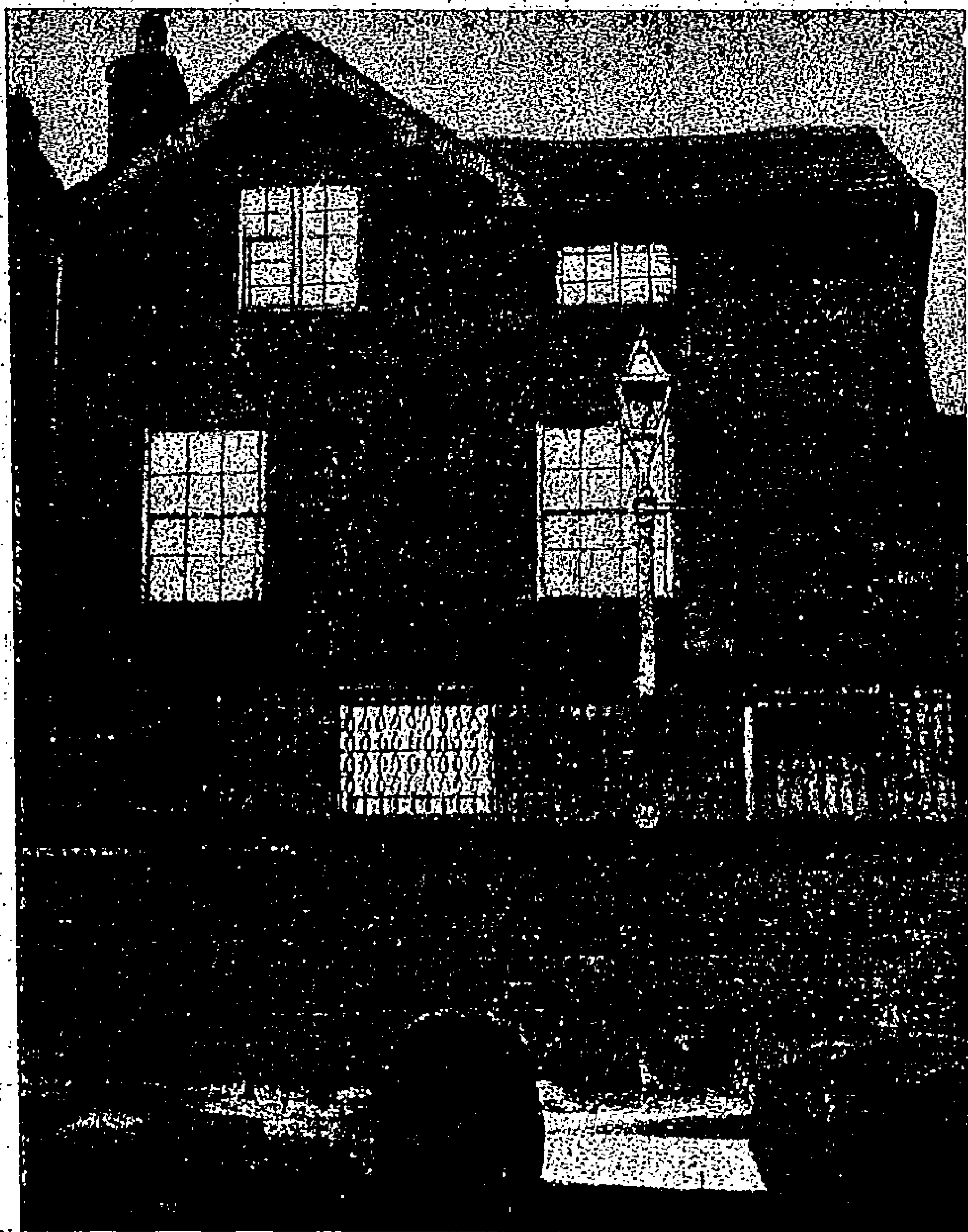
Un des enfants Winstantley est pris d'une crise de terreur nerveuse telle que ses deux frères ont toutes les peines du monde à le maintenir dans son lit. Effarés, les deux compagnons du conseiller Baxter s'enfuient en déclarant qu'ils ne resteront pas plus longtemps dans la maison.

Le lendemain, un « policeman » local apporte avec lui une lampe électrique de poche, s'allumant instantanément.

Aussitôt que le « constable » tourne le contact et que la lumière paraît, les phénomènes cessent comme par enchantement et tout devient tranquille.

La foule qui stationne dans la rue entend nettement les jets de pierres et de plâtras ; mais elle constate qu'elle n'entend plus rien dès que la fenêtre s'éclaire.

Cependant, la situation devient sérieuse ; les rumeurs grossissent en se propageant au sujet de ce qui se passe dans la maison hantée. Tous les soirs, à la



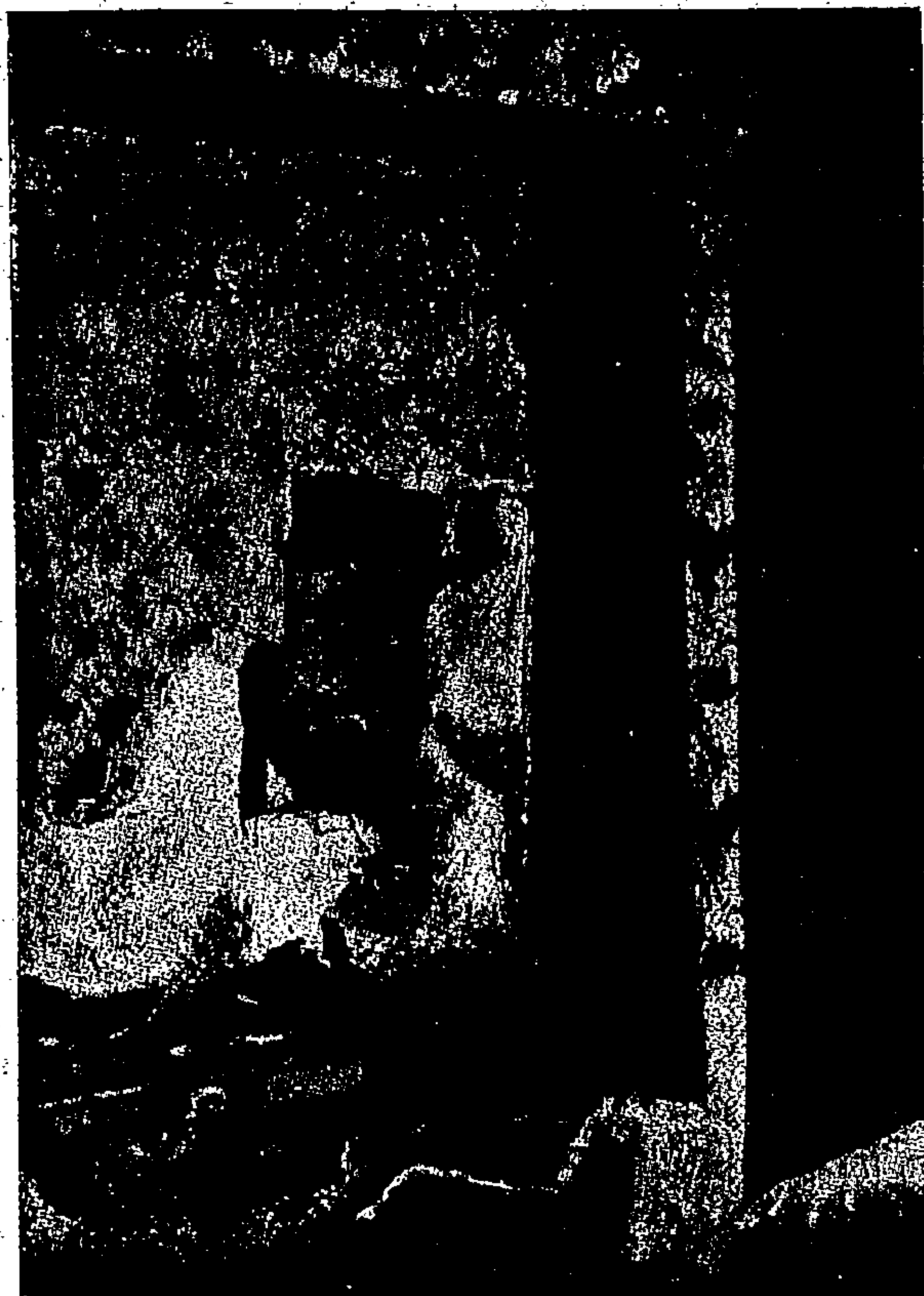
LA MAISON HANTÉE
Au premier plan la tombe de George Lyon.

tombée de la nuit, une foule immense arrive de tous les alentours. Chaque soir, la multitude augmente, si bien qu'après quelque temps on a dû décupler les forces de police de la localité. Chaque samedi, c'est un véritable exode des pays avoisinants, à des milles à la ronde, et une véritable armée de visiteurs donne des allures de campement au village d'ordinaire si paisible de Upholland.

Finalement, trois conseillers municipaux, MM. Bibby, Baxter et Lonergan, hautement respectables et d'intègre réputation décident de vider la question à tout prix et de monter la garde dans la chambre hantée. Leurs expériences furent faites avec une minutie extrême.

On constate tout d'abord que l'*agent destructeur* n'opère que dans l'obscurité et lorsqu'un des [frères Winstantley est couché dans le lit. Ultérieurement, néanmoins, les phénomènes se produisent à la lueur très faible d'une veilleuse.

Patiemment, les trois conseillers passent des nuits dans la chambre hantée, jusqu'à trois heures du matin, munis d'un appareil d'éclairage intensif et immédiat dans le but de découvrir la source des « troubles ».



LE RETRAIT DE LA FENÊTRE OU SONT LES PLUS GRANDS DÉGATS

Pendant ces nuits d'investigation, un des frères Winstantley passe la nuit dans la chambre. Ses deux autres compagnons de lit, terrorisés, ne veulent rien entendre.

Le conseiller municipal Bibby, homme pratique, depuis longtemps dans les affaires, décrit les coups frappés dans la muraille, comme ressemblant à s'y méprendre aux bruits qu'on entend dans un bureau télégraphique, produits par le contact des appareils transmetteurs. Il est convaincu que les coups ne sont point frappés par une main humaine. Après chaque coup on entend une sorte de sifflement et les platras sont projetés dans tous les sens à travers la pièce.

Certains de ces débris ont été exposés comme des

reliques dans la vitrine d'un commerçant du pays.

Le conseiller Bibby déclare que les pierres sont projetées vers lui de l'angle le plus éloigné de la chambre en décrivant un *angle droit*, puis, rebroussant chemin, elles filent en diagonale dans la direction de la pièce voisine.

Ceci, déclare le conseiller Bibby, est une des circonstances les plus étranges de toute l'affaire et on ne voit pas comment une main humaine pourrait ainsi se jouer des lois naturelles. Mais après une étude approfondie des phénomènes au point de vue psychologique et physiologique, le conseiller laisse la porte ouverte à la supposition de la manifestation d'une loi encore inconnue et inexpliquée.

M. Bibby est certain qu'il n'y a ni connivence, ni « *truquage* » de la part des habitants de la maison hantée.

Sans y ajouter de commentaires, le conseiller raconte certains détails de ses expériences. Il tire son canif et essaye de détacher du papier qui tapisse la muraille. Ce papier est si fortement collé et adhérent, qu'il a grand'peine à en détacher la surface d'une pièce de un shilling. Mais, à peine la lumière est-elle éteinte que le papier se déchire de lui-même par larges lanières, aux endroits mêmes que la lame du canif n'avait pu entamer.

Une autre fois il prend un morceau de ce papier, large comme un « penny », et le place sur une pierre, reposant sur l'entablement de la fenêtre en retrait.

Puis il éteint la lumière; aussitôt les phénomènes se reproduisent, les pierres volent de toutes parts.

La lumière est ensuite rallumée. L'entablement de la fenêtre est en partie démoli, la pierre qui y était posée se trouve sur le lit. Le papier, léger comme une plume d'oiseau, se trouve toujours sur la pierre, bien que celle-ci ait été projetée avec une extrême violence au travers de la pièce.

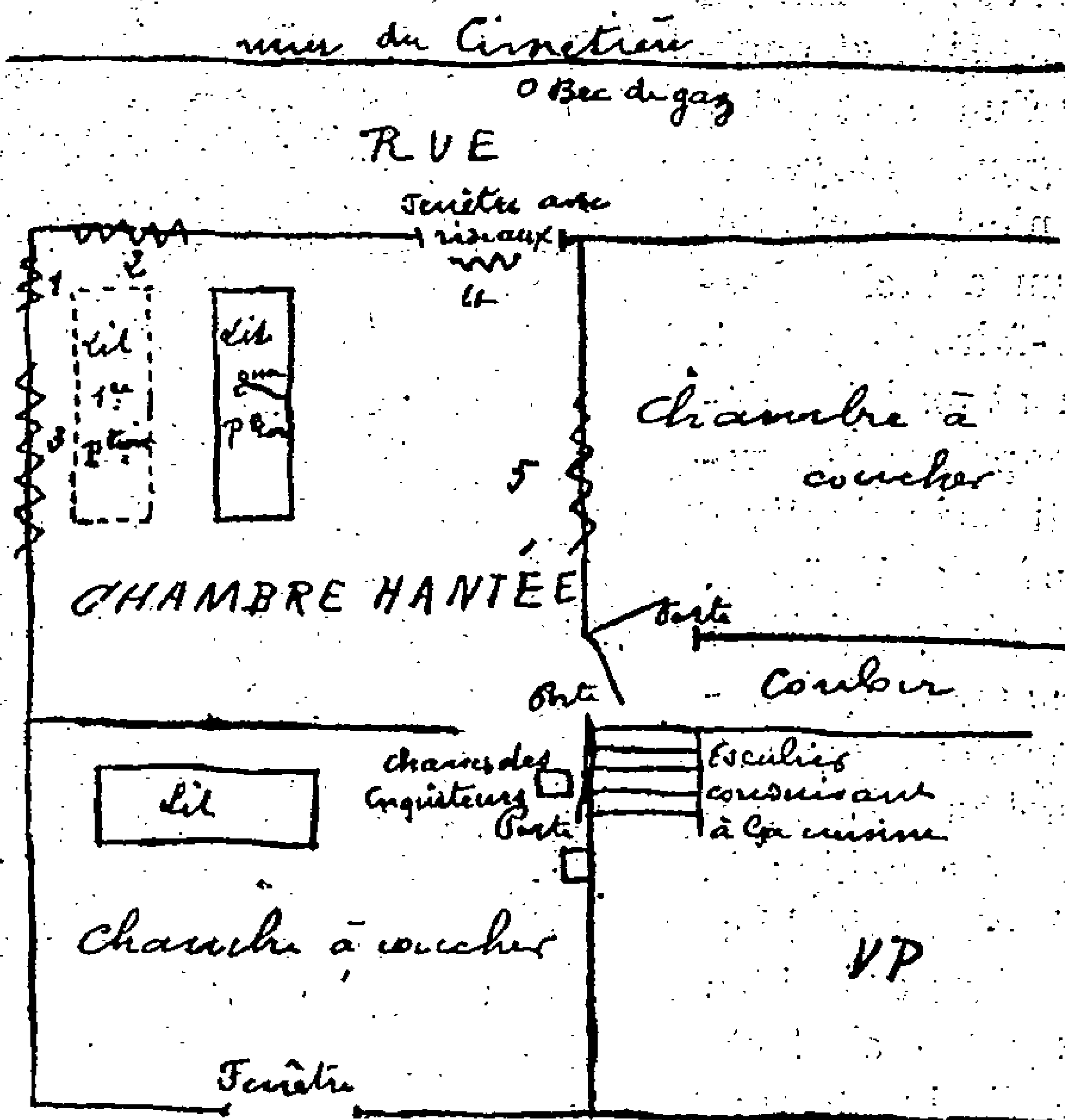
Et le conseiller conclut ainsi : « Si, contre toute possibilité, ces choses sont l'œuvre d'un sorcier en chair et en os, je puis dire qu'il ne s'y connaît pas en affaires. L'instinct commercial lui fait défaut. C'était choisir un bien piètre théâtre que le petit village de Upholland, quand Blackpool (synonyme de Barnum) lui eût offert une jolie somme pour faire de ses *performances* un numéro de programme. »

Le conseiller Lonergan était au début des plus sceptiques, c'est pourquoi il a apporté d'autant plus de conscience et de persévérance dans ses investigations. Il était assis dans la pièce attenant à la chambre hantée lorsque l'entablement de la fenêtre vola en éclats et fut projeté de tous côtés.

Le conseiller Lonergan, un homme qui a des *pensions religieuses*, ne peut se contenir davantage et, pénétrant dans la chambre hantée, il frappe des mains et crie à haute voix : « Au nom du Seigneur, parlez ! » (In the name of the Lord, speak !) Aucune réponse.

Les trois conseillers investigateurs ramassent les débris épars sur le plancher de la chambre, les replacent en les enfonçant profondément dans les alvéoles de l'épaisse muraille. Mais à peine la lumière est elle éteinte que ces mêmes pierres sont projetées au milieu de la pièce.

La police a multiplié ses patrouilles et ses investigations dans le district. Des habitants dignes de toute



confiance ont cherché à pénétrer le mystère sans pouvoir l'éclaircir. Les gens superstitieux déclarent que l'esprit frappeur n'est autre que le fantôme du supplicié George Lyon, revenant visiter des lieux qui lui étaient familiers. Lyon, tout en étant voleur de grands chemins, aurait de son vivant habité la maison hantée.

Un « spirite éminent » estime que les manifestations émanent d'un *noir esprit qui ne peut se matérialiser*.

Des experts en maçonnerie ont été appelés pour examiner la maison et la cheminée. Les murs ont été cimentés à nouveau, mais dès le lendemain ils recommençaient à voler en éclats et les scènes continuent toujours ! Ces phénomènes ont causé dans toute l'Angleterre une intense émotion. La *Psychical Research Society* (Société des recherches psychiques) vient d'envoyer un de ses membres les plus autorisés, le colonel Taylor, pour procéder sur les lieux mêmes à une minutieuse enquête.

R. M.

Madame M. SYVETON

Génia Lioubow, l'auteur de *Les Visages et les Ames*, qui nous a donné de si curieuses études physiognomoniques, commence dans la *Vie Normale*, du Dr P. Valentin, une « Galerie des contemporains » qui débute avec le portrait de Mme Syveton, que nous reproduisons ci-dessous.

« Dans un chemin bordé de sanglante amertume
« Où ce qui fut aimé deviendra boue et prose,
« Je marche, me tournant vers des regrets posthumes,
« Gardant au fond de moi l'incurable névrose... »

N. CLIFFORD-BARNEY
(*Portraits-Sonnets de Femmes.*)

Il existe, dans le maquis social, des êtres d'aspect gracieux, apparemment inoffensifs, et pourvus d'une sorte d'intelligence moyenne qui n'est, en réalité, qu'un astucieux savoir-faire perpétuellement excité et développé par les vibrations instinctives d'un féroce égoïsme. Incapables d'aimer autre chose qu'eux-mêmes et leurs personnelles satisfactions, incapables de différencier le bien du mal en ce qui les concerne, c'est-à-dire de juger leurs actions au point de vue moral, ces êtres agissent automatiquement d'après les sentiments réflexes que le heurt des circonstances suscite en ce qui leur tient lieu de conscience — et, ainsi, ils vont dans la vie, naturellement néfastes et destructeurs, pareils à ces astres désorbités errant sans but à travers l'immensité sidérale et qui, insoucieux des cataclysmes pouvant résulter de leur illogique trajectoire, poursuivent aveuglément leur course insensée, au risque, souvent, de se briser eux-mêmes...

Or, le caractère, vraiment exceptionnel, de féline sensualité qui vitalise si intensément la physionomie de Mme Syveton rattache incontestablement cette jolie femme à la catégorie des êtres en question. Cette tête, marquée principalement au sceau de la *Panthère*, manifeste, au point de vue crâniologique, trois particularités désharmonieuses entre elles, et qui la classent tout de suite parmi les *types brachycéphaliques à tendances légèrement piriformes*.

En effet, nous observons ici, d'abord une vigoureuse accentuation de l'occiput — signe indubitable d'instincts agressivement égoïstes — ; puis une défectueuse exiguïté du sommet sincipital, indiquant un défaut de clair jugement et du penchant à l'obstination rageuse ; enfin, un développement très prononcé, il est vrai, mais « fuyant en hauteur » des temporaux, ce qui dénote une imagination active, mais dénuée de profondeur en ses conceptions, hantée de vaniteuses chimères et mue surtout par un futile et tenace désir de parade mondaine ; — et de ces diverses observations on peut logiquement conclure à la mentalité plutôt fruste des *instinctivo-impulsifs*.



MADAME SYVETON

De dimensions moyennes et relativement ovalisé par en haut, mais uni, plat, trop étroit et rétréci vers les tempes, le *front* s'accorde avec le sommet crânien et les temporaux dont il continue la signification en l'amplifiant ; car, pour son compte, il témoigne de facultés intellectuelles dépourvues de réelle originalité et fermées à toute spéculation abstraite, à toute idée générale, mais très malléables, portées au romanesque, subissant l'influence des lieux communs chatoyants, mécaniquement déductives dans l'ordre des choses

usuelles et suffisamment assimilatrices pour donner aux observateurs superficiels l'illusion d'une intéressante organisation cérébrale.

Les *sourcils*, qui, d'après les lois physiognomoniques, participent également à la vie intelligente et à la vie sensitive, sont remarquables de ce fait qu'ils nous livrent, en partie, le mot de cette énigme psychologique qu'est l'incohérente veuve de Gabriel Syveton.

De ligne arquée et convenablement fournis, ils se révèlent, en effet, placés trop haut en général, et, surtout, trop éloignés des yeux à l'origine, intérieurement. De plus, ils apparaissent asymétriques l'un par rapport à l'autre, attendu que le sourcil gauche s'affirme plus relevé vers l'angle orbitaire externe que le sourcil droit. Ainsi établis, ces sourcils disent une invraisemblable versatilité de désirs bizarrement alliée à un entêtement buté, l'amour inné des contre-vérités et le maladif besoin de contredire tout et tous jusques et y compris soi-même. Avec des sourcils de ce genre, on se tait avec le désir de bavarder, on parle sans en avoir envie, on se passionne pour les frivolités et l'on demeure indifférent aux agréments sérieux, on souhaite un plaisir et on n'en jouit pas, on veut une chose et on ne la veut pas, mais à la moindre opposition des personnes ou des événements, on se précipite, avec ou sans logique, vers l'exécution du projet contrecarré. Cependant, la saillie assez prononcée de l'arcade osseuse montre des aptitudes calculatrices et du goût pour la musique.

Les *yeux* sont assurément ce qu'il y a de mieux dans cette figure, à laquelle, d'ailleurs, ils communiquent une indéfinissable expression de langueur orientale. Grands et bien ouverts, de coupe « cintrée » et de globes « apparents », ils ont un regard avisé, lumineusement doux et caresseur — et pétillant de malicieuse espièglerie, grâce à la façon « ingénue » dont la paupière en recouvre l'iris. Ils font présumer un sens affiné, non pas précisément de l'idéale Beauté, mais du « joli » un peu mièvre, puis une compréhension naturelle de l'élégance plastique, des décors harmonieux — et du penchant aux rêveries du mol *farniente*.

Le *nez*, hélas ! est en discordance profonde avec les yeux, dont il neutralise relativement l'heureuse signification physiognomonique. La racine semble assez large à la base, mais elle ne présente pas assez de relief dorsal, non plus que l'arête qui, d'autre part, est d'une longueur insuffisante. Les côtés latéraux apparaissent mesquins, les ailes sans mobilité ; la pointe, trop épaisse, s'aplatit jusqu'à en devenir obtuse, et l'espace véritablement exagéré qui demeure entre elle et la bouche accentue encore le sens des défectuosités sus-mentionnées, car il est l'indice certain d'une dégénérescence psychique, ou, si l'on préfère, d'une sorte de misère morale causée, selon toute vraisemblance, par d'ataviques antécédents d'alcoolisme et d'épuisement érotique. Seules, les narines, bien échancrées et frémissantes à souhait, rachètent un peu la mauvaise disposition de l'ensemble. Tel quel, ce nez typifie humainement le mufle des félins genre tigre, le mufle de la Panthère... Pareil organe annonce que la « sensibilité » se trouve, ici, remplacée par une inassouvissable sensualité. Avec un nez de ce genre, on ignore ce que peut être un sentiment, car on ne connaît que la sensation. On est, la plupart du temps, sans générosité, individualiste à l'excès, lascivement jouisseur, cruel par lubricité, et capable des pires actes par inconscience...

La *bouche*, aux lèvres pleines et charnues, agréablement virgulée aux coins, procède de la forme voluptueuse, par le gracieux dessin de la lèvre supérieure, et de la forme sensualiste, par le débordement en « bourrelets » de la lèvre inférieure. La première est en concordance avec les yeux, mais la seconde va de pair avec le nez et se révèle agressivement sarcastique, intéressée, violente et luxurieuse.

Proéminent et fort, d'un modelé élégant, le *menton* annonce de la finesse perspicace, de l'esprit insinuant, beaucoup d'initiative audacieuse et une force de résistance peu commune. Avec cela, on ne manque pas « d'estomac » et l'on sait faire tête au danger le cas échéant.

Pourtant, le *maxillaire* — peu accentué — et l'*arcade zygomatique* — plutôt effacée — décèlent une énergie instable, procédant par saccades mal équilibrées et fort sujette aux fréquents accès d'intime découragement.

Mais les *oreilles*, de lobe épais, grandes, attachées bas, de conque violemment travaillée, et triangulaires de forme par en haut, les oreilles, en revanche, sont en parfaite concordance, à la fois, avec le menton et avec le nez, dont elles renforcent singulièrement la double signification. De plus, elles laissent soupçonner une sérieuse inclination aux longues et implacables rancunes.

Relativement court, puissant, charnu et musclé, le *cou* dénonce d'insatiables appétits de luxure et la passion de la force brutale. C'est là le cou des femmes qui se délectent à l'idée que la ville où elles habitent pourrait être prise d'assaut...

Les *cheveux*, ondoyants, touffus et bouclés, disent une certaine nonchalance aimable dans les gestes, des manières gracieusement enjôlantes et suffisamment d'habileté dans la pratique des relations sociales.

L'abondance de la pulpe charnue, puis, l'ovalisation sphéroïdale de la coupe faciale décèlent, chez Mme Syveton, une complexion admettant environ cinquante pour cent du lymphatique, quarante de bilieux-sanguin et le reste du nerveux ; d'où il résulte une psycho-physiologie foncièrement « lunatique », encline aux hystéries les plus variées, aux accidents cardiaques, à l'obésité, aux hypocondries tracassières, etc.

D'autre part, semblable tempérament prédispose naturellement à l'existence instable, tumultueuse, tour à tour brillante ou calamiteuse des êtres qui, insuffisamment évolués pour le milieu où les hasardeuses combinaisons du Destin les avaient entraînés, s'abandonnent à l'obscure et dangereuse omnipotence de leurs appétits, par incapacité de comprendre et réaliser de nobles ambitions.

GÉNIA LIOUBOW.

La prochaine fin du monde

On ne sera pas fâché sans doute d'avoir quelques renseignements un peu précis sur la prochaine fin du monde.

Voici ce que dit et prophétise là-dessus un écrivain mystique qui fut un de nos plus distingués confrères. Il s'est retiré de plus en plus et même tout à fait du siècle, ne vivant que dans la méditation et l'oraison. Nul homme n'a fait, peut-être, une si profonde étude des prophéties ; et des dons véritablement surprenants sont venus récompenser son détachement de la vie matérielle.

Je reproduis sans commentaires les brèves notes prises au vol, pendant qu'il oraculait avec une rapidité fiévreuse :

1905. — Jusqu'en 1906, aucun changement .. Nous sommes sous l'*Ignis ardens* : l'activité du soleil est prodigieuse. Voyez ce qu'on a dit de ces énormes taches...

1906. — En 1906, élections exécrables ; redoublement de la persécution.

1907. — En 1907, on se révolte ; mais le soulèvement est écrasé. Paris est noyé dans le sang.

1908. — Dans les premiers mois de 1908, une guerre franco-japonaise éclate. Elle ne nous est pas favorable. Nous perdons l'Indo-Chine.

(La guerre russo-japonaise est finie. Une entente russo-japonaise lui a même succédé, à laquelle adhère l'Allemagne.)

Nous faisons, nous, l'alliance franco-anglaise. Mort du Pape Pie X. Son remplacement par *Religio depopulata*.

Soulèvement en Suisse (!) Un jeune guerrier de Lausanne soulève les catholiques; plusieurs fois vaincus et rejetés dans les Alpes, ils triompheront à la fin.

1909. — Menaces de guerre entre l'Allemagne et la Russie unies contre la France.

La mort de François-Joseph retarde cette guerre.

Mort du second pape, probablement assassiné.

Avènement du *Fides intrepida*.

Entre Pâques et l'Assomption, fermeture des églises en France. Collisions entre catholiques et socialistes. Batailles dans les rues de Paris et des grandes villes. Le carnage est épouvantable.

Trois jours de ténèbres. Destruction de Paris par le feu. (Et les autres destructions annoncées : le quartier de Brotteaux à Lyon, Bordeaux en grande partie, Marseille engloutie par la mer, etc.)

Un homme visiblement désigné par Dieu prend le pouvoir pendant un an, un homme âgé, un prince (peut-être) peu en vue jusqu'alors, marqué de la lettre V.

(Nous vivons en ce moment sous l'empire de la lettre V. Il serait trop long d'expliquer pourquoi à ceux à qui l'Apocalypse et la mystique de l'alphabet ne sont pas familières.)

Avènement du Grand Monarque. Allié aux Autrichiens, il vainc les Allemands et les Russes, délivre l'Alsace et la Lorraine, rend à la France ses limites naturelles, etc. (On connaît suffisamment les nombreuses prophéties relatives au grand pape et au grand monarque dont l'avènement serait donc en 1909.)

1928. — Mort du grand Roi et du grand Pontife.

Avènement du *Pastor Angelicus*.

Reconstitution du Royaume de Jérusalem.

Constitution d'un grand empire maritime chrétien qui mettra à sa tête le successeur du *Pastor Angelicus*, *Pastor et nauta*.

1933 ou 1935. — Naissance de l'Antechrist.

Voilà bien des événements. Je crois que notre prophète les resserre en un trop petit nombre d'années.

M.

La Main de la Morte

(CURIEUX DOCUMENTS)

MONSIEUR,

Comme abonnée de votre journal je vous envoie un manuscrit que j'ai traduit du polonais. Ce manuscrit décrit un fait absolument authentique tiré des archives religieuses et civiles du couvent des Basiliens situé non loin de Kristonopol.

En l'an 1772, le 7 janvier, à 8 heures du soir, mourut la comtesse Anna Potocka, fille du wojewode de Posen, épouse de François Potocki, wojewode de Kijew, possesseur d'immenses biens, grand dignitaire polonais, surnommé pour ses richesses le Roi de la petite Russie. La mort de la comtesse Potocka était pour les habitants des villes et des campagnes appartenant à son mari un événement de la plus haute importance. Les fonctionnaires, les dignitaires et toute la noblesse de la Pologne devaient se réunir à son enterrement. Après son décès, le corps de la comtesse fut embaumé, puis exposé dans une des salles du château, sur un superbe catafalque auprès duquel nuit et jour les Pères Bernardins, de rechange avec les Pères Basiliens de Kristonopol, priaient pour le repos de son âme. Du 7 janvier au 15 février on fit de grands préparatifs pour des pompes funèbres vraiment royales. Dans la chapelle du château et dans deux églises avoisinantes, on célébra tous les jours des cérémonies à l'intention de la défunte. Le 15 février, le clergé et la noblesse se rendirent à cheval et en voiture à Kristonopol, et comme chaque seigneur ne voyageait jamais sans une nombreuse suite, on peut imaginer quelle foule encombrait les routes.

Pour les dignitaires civils et religieux on avait préparé des chambres dans le castel et ses dépendances. Pour la petite noblesse on retint des logements aux villages des alentours. La presse était si grande que beaucoup durent se contenter des cabanes et des tentes construites à la hâte.

Parmi les dignitaires du clergé on remarquait deux archevêques dont l'un était le comte Wenceslas Sierakoroski résidant à Lemberg, 6 évêques, 80 chanoines, 350 prêtres séculiers, 180 Pères Bernadins, 150 Pères Dominicains, 77 Pères Basiliens, et en plus une quantité de moines des autres règles. En tout les archives du monastère de Kristonopol font mention de 2.000 personnes appartenant au clergé régulier et séculier.

Sur la place du marché de Kristonopol on arrangea à la hâte une grande cuisine où chacun pourvoyait à ses besoins. Quant aux grands seigneurs, ils trouvèrent une brillante hospitalité dans la demeure du comte Potocki et dans les réfectoires du couvent.

Le matin du 16 février un long cortège défila de de Kristonopol à Sokala où se trouvaient les restes de la feue comtesse Potocka. Après les prières on ôta du catafalque le cercueil en bois recouvert de velours pourpre garni de galons d'or et de clous en argent.

A midi sonnant le cortège se remit en marche au son des cloches et des chants du clergé pour revenir à Kristonopol.

L'excursion n'était pas des plus agréab'es, puisque tout le monde allait à pied ; quatre jours de dégel avaient rendu les chemins impraticables, et l'on enfonçait si profondément dans la boue que beaucoup des assistants de la petite noblesse y laissèrent leurs bottes.

Pendant la marche du défilé quatre discours furent prononcés. On rendit hommage aux vertus de la défunte et avec maintes louanges on ne manqua pas d'encenser le wojewode présent. Le cortège arriva à sept heures du soir aux portes de Kristonopol.

A cet endroit, le Père Martin Draczakiewicz, célèbre prédicateur de la congrégation des Pères Basiliens, fit le dernier sermon, qui fut le plus apprécié.

A huit heures du soir, le cercueil s'arrêta devant la porte de l'église des Pères Bernardins où l'attendait l'archevêque, le comte Sierakoroski, entouré d'autres évêques et suffragants. Le métropolite de Lemberg mena le corps à l'église. Là on le déposa sur un haut catafalque à trois marches, commandé spécialement par le wojewode de Kijew pour cette cérémonie.

Dans les angles de ce magnifique catafalque, quatre lions richement dorés supportaient le cercueil : deux d'entre eux tenaient des écussons gravés aux armes de la défunte, les deux autres présentaient des tablettes sur lesquelles étaient inscrits le nom, les titres, la date de la naissance et de la mort de la feue comtesse.

Outre cela, une tablette séparée proclamait en lettres d'or les vertus et les mérites d'Anna Potocka. La solennité du soir de cette journée fut terminée par un cinquième discours prononcé par le Père Bernardin de la localité.

Dans le courant des deux jours suivants, dès quatre heures du matin on offrit sans interruption le Saint-Sacrifice de la messe auprès du corps et dans l'église des Pères Basiliens. La famille de la défunte et les hôtes priaient sans cesse pour l'âme de la comtesse.

Le 19 février, après les obsèques célébrées par l'archevêque et le sermon du prêtre Jean Podhorodecki, chanoine et curé d'Ostrow, la noblesse porta le cercueil dans la crypte de l'église des Pères Bernardins. Les cloches tintèrent, les chants du clergé retentirent une dernière fois sous les voûtes du temple, après quoi tout revint à son train journalier.

Pendant les pompes funèbres la nouvelle se répandit, colportée de bouche en bouche, que l'âme d'Anna Potocka faisait des pérégrinations d'outre-tombe au couvent des Dames Bénédictines à Posemysl, fondé également par le wojewode François Potocki, et qu'elle y tenait des conversations avec l'humble novice Victoire Blejkowska.

Une semblable nouvelle eût fait impression de nos

jours, on peut donc imaginer qu'un fait de ce genre, il y a cent ans, fut accueilli avec sensation et d'autant plus de commentaires, que la personnalité mise en jeu était plus importante.

On questionna les religieuses qui affirmèrent la véracité du fait et montrèrent une planchette en bois sur laquelle se dessinait une empreinte brûlée de la main de la défunte. Il était impossible au pouvoir ecclésiastique de permettre le colportage de pareils bruits sans faire une enquête formelle. L'évêque de Posemysl, Joseph Kierski, après avoir observé avec la plus grande attention la planchette en bois et écouté patiemment les rapports des religieuses, désigna une commission spéciale pour faire une stricte enquête dont la direction fut confiée au prêtre Jean Wissniewski, gardien du trésor de la cathédrale.

Victoire Blejkowska, âgée de vingt-trois ans, orpheline, descendait d'une famille pauvre mais noble. Elle était entrée au service de la sœur d'Anna Potocka et souvent elle avait été avec sa maîtresse au château de Kristonopol ; donc elle connaissait à merveille la comtesse Potocka. Au commencement de l'année 1769, Victoire quitta le service de la Cour pour entrer au monastère des Bénédictines, où après avoir passé le noviciat elle reçut le voile en l'an 1771, le jour même de la fête de saint Benoît.

Questionnée par les commissaires du Consistoire, Victoire Blejkowska leur raconta l'étrange histoire en confirmant la véracité de ses paroles par un serment solennel.

(*A suivre*) COMTESSE MARIE DE WOLMER

UN REVENANT

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'arrive de Saint-Pétersbourg et j'en rapporte un récit merveilleux dont on a parlé dans les journaux de cette ville, et qu'un monsieur m'a répété tout à fait convaincu de son authenticité, le tenant de personnes qui en furent les témoins.

Le voici : Une très riche famille de Saint-Pétersbourg, qui habitait alors la rue Serge, avait depuis une quinzaine d'années à son service, en qualité de cocher, un très brave homme du nom de Simione. Econome jusqu'à l'avarice, il avait amassé une petite somme assez ronde qu'il gardait chez lui, et dont il se glorifiait à tout venant, mais il eut la naïve imprudence de la montrer maintes fois au concierge de l'hôtel qu'occupaient ses maîtres. Celui-ci ne passait pas pour un méchant homme, au contraire, on le disait humain, serviable, on ne lui reprochait que de trop aimer l'eau-de-vie. Il avait l'air d'aimer aussi beaucoup Simione. Il l'invitait souvent à des petites collations, lui offrait de la wodka. Ils la buvaient par rasade en se portant réciproquement des toasts, puis ils mangeaient des zakouski entrecoupées de sonores accolades et de mille mots de tendresse que les Russes se prodiguent quand ils sont en ribote. « *O mouy loubeznyï drouch !* (ô, mon cher ami) disait le concierge, veuille Dieu te conserver de longs jours pour la joie de tes camarades », et là-dessus l'eau-de-vie et le *kwass* à la menthe et réfrigérant coulaient sans fin.

Le brave cocher était aux anges et raffolait du brave concierge qui, outre ses bonnes réceptions, s'en venait chaque soir, l'hiver, lui tenir compagnie dans la buanderie où travaillait une gentille lingère qu'ils s'amusaient à lutiner en fumant leurs *louyka* (pipe).

Cette douce intimité, qui durait depuis des années et qui semblait grandir et s'enraciner de plus en plus, sous le fumet des collations et la rosée de la *wodka*, prit, un certain jour, un singulier revirement : Le cocher disparaît tout à coup de l'hôtel comme par enchantement. On l'appelle, on le cherche, le concierge hurle de douleur, court aux quatre points cardinaux de Saint-Pétersbourg, le maître est aux abois, fait publier dans les journaux sa disparition, instruit la police, mais Simione ne répond pas. Simione ne revient pas ! on ne retrouve pas Simione ! Simione s'est évaporé comme du camphre !...

Le concierge pleure comme Achille pleurait Patrocle et répète en se prenant la tête : « *O mouy loubeznyï drouch ! Kouda ty ? Kouda ty ?* Ah ! mon cher ami, où es-tu ? où es-tu ? »

La petite lingère avait aussi beaucoup de chagrin, car elle aimait ce brave homme qui l'amusait, le soir, de ses drôleries, tandis qu'elle était toute seule dans la buanderie à préparer le linge de ses maîtres.

Or, un soir qu'elle repassait des cols entre neuf et dix heures, elle fut joyeusement surprise, en se retournant du côté de la cheminée où il y avait un bon feu, de voir, tout auprès, Simione assis sur un escabeau et fumant sa pipe.

— Ah ! s'écria-t-elle, vous êtes donc entré à pas de loup pour me faire cette agréable surprise, mais où étiez-vous donc ? Mon Dieu, où étiez-vous ?

— Là, dit le cocher qui était très pâle, très pâle, et dont le regard parut extraordinaire à la jeune fille, là, sous cette dalle, où je suis assis. C'est le concierge qui m'a tué pour me voler mon argent. Faites porter mon corps au cimetière », puis il disparut.

La pauvre enfant fut tellement glacée d'épouvante qu'elle tomba évanouie, et si quelques instants après une femme de chambre n'était entrée dans la buanderie, elle fût restée longtemps peut-être dans cet état. Enfin ranimée non sans peine par les soins de cette femme qui s'empressa de courir vers elle, la lingère s'écria en se cramponnant à sa robe et en montrant la dalle : « Simione est sous cette dalle, je l'ai vu, il m'a parlé, menez moi tout de suite chez Monsieur, c'est le concierge qui l'a tué, menez-moi chez Monsieur. »

Le maître la reçut et l'entendit, très ému, puis se rendit sur-le-champ dans la buanderie, avec ses laquais, leur fit soulever la dalle et creuser la terre. A un mètre environ de profondeur, on trouva le corps de Simione, et le concierge, en face l'évidence de son crime, révélé par l'âme même de sa victime, avoua qu'il était, en effet, son meurtrier.

MARTHA MACHWITZ.

Le 10 janvier 1905.

A PROPOS DE TABLES TOURNANTES

La question des tables tournantes n'a jamais, je crois, été complètement élucidée jusqu'ici. Ceux qui repoussent systématiquement toute croyance en des forces ultra-humaines se sont ingéniés à trouver des explications plus ou moins probantes à ce phénomène. La plus spécieuse est celle-ci :

Ce sont les médiums eux-mêmes qui font s'agiter les tables par des mouvements réflexes et inconscients, parce qu'ils s'autosuggestionnent.

Voici, pourtant, un fait dont j'ai été témoin, et qui tendrait à contredire cette théorie.

Il y a quelque vingt ans, le jeu des tables tournantes était en grande vogue. On se réunissait le soir, après dîner, on expérimentait le « fluide » de tous les assistants et quand l'on avait trouvé des médiums « bien en forme », on les mettait autour d'une petite table ronde, un guéridon *sans ferrures*, et l'on évoquait les esprits. Bien entendu, les sceptiques s'amusaient, et accusaient les médiums de le « faire exprès ».

Un jour, l'un d'eux fit cette proposition : « Demandez à la table si, retenue par trois hommes, elle pourrait quand même marcher vers un point déterminé ? — Oui ! répondit la table d'un vigoureux coup de pied.

Et alors voici ce qui se passa :

Trois personnes, ma mère, une de mes cousines, âgée de douze ans, et l'un de mes frères, qui avait alors quatorze ans, tinrent leurs mains sur le plat du guéridon, mais en n'y posant que *le bout de leurs doigts*. C'était une condition de l'expérience. Trois hommes dans la force de l'âge, dont mon père, vinrent s'accroupir autour et saisirent *à pleines mains* la tige se terminant par trois pieds et sur laquelle reposait la table.

Puis le guéridon reçut l'ordre de se diriger vers l'un des coins de la vérandah où se faisait l'expérience. Immédiatement il se mit en marche et cahin-caha, mais d'un mouvement régulier et constant, se déplaça vers le but indiqué, entraînant les trois hommes, *malgré tous leurs efforts*. Je me souviens même que le plus acharné à s'opposer au mouvement, lequel n'était autre que l'auteur de la proposition, se releva avec le pantalon usé, effiloché aux genoux.

L'expérience était concluante ; nulle supercherie n'était admissible et ce petit incident produisit une vive impression sur tous les assistants.

Il serait intéressant, je crois, d'essayer d'obtenir, avec un bon médium, le même résultat. Avis aux amateurs...

Puisque je parle de tables tournantes, je relaterai encore le fait suivant qui est également à ma connaissance personnelle.

Un de mes amis, habitant le district de la Savanne à l'île Maurice, M. Jean Lemaire, occultiste convaincu, avait fait construire spécialement à son usage un petit guéridon très léger, qu'il s'amusait à faire « tourner » et avec lequel il avait de longues conversations roulant sur des questions de philosophie transcendante.

Au bout de quelque temps, mon ami s'aperçut qu'il lui suffisait d'entrer dans sa chambre pour qu'aussitôt le guéridon se mît en mouvement. Parfois, il s'agitait sur place ; d'autres fois, quand le temps était orageux et que son maître avait les nerfs surexcités, il se livrait à de vraies promenades à travers la chambre et lorsque, à ces moments, M. Lemaire l'interrogeait, de sourdes détonations résonnaient dans le bois même du meuble.

Tous ces phénomènes mystérieux ne laissaient pas que d'effrayer le domestique nègre de mon ami, et le bon noir, un jour qu'il revenait de confesse, empoigna le guéridon diabolique et en fit un superbe auto-dafé Il fut gratifié, en échange, de quelques coups de canne; mais les expériences de mon ami ne purent plus être reprises à fond, car les autres guéridons qu'il fit construire, par la suite, sur le même modèle, ne présentèrent jamais le même degré de... sensibilité.

Pourquoi ? Je laisse à d'autres le soin de le rechercher.

HERVÉ de RAUVILLE.

UNE PROPHÉTIE

Nous retrouvons, dans les *Annales du Surnaturel* de 1886, cette prophétie qui intéressera certainement un grand nombre de nos lecteurs.

Cette prophétie émane d'un personnage militaire. Elle a été communiquée en 1869 au curé d'une paroisse où se trouvait alors le révélateur. Des personnes graves qui connaissent ce dernier et qui ont vu l'accomplissement d'une partie de la prédiction ajoutent confiance à sa réalisation complète. Le voyant a promis au digne curé certains avertissements prochains. La prophétie n'a été qu'orale. En voici les traits généraux.

Avec les événements désastreux qui remplissent les années 1870-71, M. X... avait précisé l'appel que lui ferait Gambetta pendant l'invasion allemande. Aussi la lettre du tribun dictateur, écrite à cet effet, impressionna-t-elle vivement les amis du prophète, qui connaîtra à certains signes le moment où il devra se mettre en évidence, car il aura alors une large

part dans la conduite des affaires et la direction des armées. La lettre de Gambetta demeura sans réponse.

Ce qui s'est accompli de la vaticination comprend la guerre de 1870 qui ne devait pas tarder d'éclater contre la France et qui eut pour cause apparente un prétendant germanique au trône d'Espagne; un même général français perdant deux batailles successives; le siège de Paris; Rome prise, on sait comment, par les Italiens; la chute de Napoléon III suivie d'une révolution politique à Paris.

Pour ce qui est encore réservé : la confusion du moment; l'effervescence radicale; la persécution contre la religion; les éléments de trouble et d'agitation qui existent au loin, allumeraient incessamment dans l'Europe entière une guerre nouvelle et colossale. La France déjà désolée par les factions serait encore envahie et dans la nécessité de se défendre avec toutes ses ressources, pour ne pas être ruinée, démembrée, asservie. Les égarements de cette vieille terre d'honneur et de foi étant alors punis, Dieu se souviendrait de l'empire de Saint Louis et de Charlemagne. Il tournerait sa justice contre l'avidité et la malice des superbes qui avaient juré le renversement du royaume très chrétien.

Un premier appel aux armes n'aurait pas sur la nation un effet décisif; mais un second appel est entendu. L'ardeur de la croisade se ranime comme au XIIIe siècle. Le révélateur exhibe la découverte d'un engin de guerre formidable. L'enthousiasme est à son comble. Neuf jours après les démonstrations de l'engin puissant, une affaire s'engage avec l'ennemi. L'avantage demeure aux Français.

Le général en chef de ces derniers, hardi, prudent, religieux, doué en tout d'éminentes qualités, ne dédaignant pas les bons conseils, se trouve à la hauteur de la situation. Tout d'abord les ministres sacrés avaient été appelés sous les armes mais sur l'avis de l'homme inspiré, ils sont laissés dans leurs foyers, pour consoler les populations déjà si désolées des malheurs d'État.

N'est-ce pas le moment où paraît le Grand Monarque, le sublime Réparateur dont nous entretiennent les prophéties ? Celle que nous faisons connaître en la commentant n'en dit rien ; mais nous avons lieu de penser que c'est bien l'heure où commence à resplendir cette figure grandiose. Toujours est-il que si l'agitation est extrême, tout change de face aussi. Les cœurs ouverts à l'espérance sourient à la joie d'une rénovation générale. Cependant le plus pressé est de balayer l'étranger de notre territoire. La veille d'une bataille décisive, les Italiens osent réclamer Nice et se mettent en marche sur Lyon. Apprenant la défaite de leurs alliés, ils repassent la frontière. Une nouvelle bataille se livre, les chances sont douteuses un moment, mais c'est aux armes de la France que reste la victoire. L'étranger a 80,000 hommes hors de combat. Trois de ses armées reculent par des chemins différents. Metz est délivré; le Rhin est passé; la coalition est détruite; la domination germanique finit. La prépondérance de la France est rétablie.

La paix est signée. L'Europe se réorganise. La Pologne obtient sa nationalité. Le roi légitime monte sur le trône de France.

La révolution résiste encore en Italie et en Espagne, mais elle est terrassée dans ces deux pays où la restauration royale s'opère. Le pape exerce librement son pontificat sur le monde. L'Irlande recouvre sa liberté. La Russie et l'Angleterre redeviennent catholiques. La presse cesse d'être incrédule. Le Code est réformé en France. Le grand pape et le grand monarque deviennent les délices de l'humanité.

M. X... sait qu'il doit voir ces événements. Il avait cinquante ans en 1869.

A. DE VALAMONT.

ÇA ET LA

Le mauvais œil de M. Bompard

Un Russe nous écrit :

Il est incontestable que certains individus sont néfastes; il semble que tout ce qu'ils approchent soit immédiatement voué aux vicissitudes et au malheur. On les appelle, en Italie, des jettateurs, on ne peut nier leur influence, souvent terrible.

Or, tel est le cas pour M. *Bompard*, envoyé à Pétersbourg à l'ambassade de la République française. Cet homme est la personnification du mauvais œil dans ce qu'il a de plus malfaisant.

Partout où il a passé et de tout temps, il a semé la désoation et la ruine, et tant qu'il restera en Russie les malheurs de ce pays ne feront, j'en ai peur, qu'augmenter.

Il était à peine arrivé à Pétersbourg que le train qui l'avait amené déraillait; une heure après son entrée à l'ambassade, le concierge, un ancien serviteur, qui l'avait le premier accueilli, était assassiné; huit jours après, la peste éclatait à Saint-Pétersbourg, etc.

Tout a continué ainsi, et seulement pendant ses absences les catastrophes ont eu des temps d'arrêt pour reprendre de plus belle dès sa rentrée dans ce malheureux pays.

M. Bompard serait-il *jettatore ?*

Les ménechmes de Lorraine

Le *Magasin pittoresque* de 1869 renferme (pages 23-24) un article sur les ménechmes de Lorraine, le comte de Ligniville et le comte d'Autricourt. Ces deux frères se ressemblaient prodigieusement, même par la voix. La sympathie qui existait entre les deux frères, dit un chroniqueur, n'était pas moins étrange que leur ressemblance. Si l'un d'eux tombait malade, l'autre était aussitôt atteint du même mal ; si celui-ci recevait une blessure, celui-là éprouvait la même douleur : il en était ainsi pour tous deux de tous les accidents de la vie, et de là vint, dès l'enfance, l'habitude qu'ils prirent de veiller l'un sur l'autre. Singularité encore plus étonnante, ils eurent souvent les mêmes rêves. Ils se croyaient destinés à mourir le même jour. Cependant le comte de Ligniville survécut à son frère ; mais le jour que le comte d'Autricourt, le seul des jumeaux qui résidât alors en France, fut attaqué

de la fièvre dont il mourut, le vicomte de Ligniville, qui se trouvait en Bavière, pris tout à coup d'un grand malaise, fut obligé de se mettre au lit.

Campanella physionomiste

Lorsque Campanella voulait pénétrer les intentions de ceux auxquels il avait affaire, il composait exactement ses traits, ses gestes et tout son maintien, sur ceux de la personne qu'il se proposait de deviner; cela fait, il observait la nouvelle disposition que prenait son esprit à la suite de ce changement. Par ce moyen, il n'y avait pas un homme dont il ne pût connaître les pensées et les sentiments, comme s'il eût été métamorphosé en cet homme même. (Spor, cité par Dugald Stewart.)

Pressentiment de Paul de Flotte

M. Maxime de Canys raconte ainsi la mort de l'ancien représentant Paul de Flotte, tué à Solane dans les rangs garibaldiens, le 21 août 1861 : « Il tua un ennemi d'un coup de revolver.. Un Napolitain lui tira un coup de fusil presque à bout portant... Quand on accourut à lui et qu'on le releva, il était mort. D'étranges pressentiments l'avaient agité depuis quelques jours. « Je n'ai jamais tué, disait-il, je n'ai même ja-« mais tiré un coup de fusil ; au premier homme que je tuerai, « et je ne tuerai qu'en cas de légitime défense, je serai tué : la « réversibilité a des lois fatales ». Ce qu'il avait prédit arriva: il tua, et immédiatement fut tué. (*L'expédition de Garibaldi dans les Deux Siciles*. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1861, p. 370.)

Rêve prémonitoire

La duchesse de Berry ajoutait une grande foi à ses rêves C'est ainsi que deux jours avant son arrestation, Madame eut un rêve dont elle rendit compte à Mlle de Kersabiec : «Croyez-vous, Stylite, lui dit elle, que, cette nuit, j'ai vu un affreux singe qui m'a poursuivie ? Enfin j'ai pu l'éviter, mais rêver singe est bien mauvais signe ». Le lendemain, même confidence. La Princesse avait revu le singe et l'avait encore évité. Enfin le 6 au matin (jour de la venue de Dentz), Madame, fort agitée, s'écria en s'éveillant : « C'est affreux, Stylite, ce singe m'a, comme les nuits précédentes, poursuivie, et, cette fois, il m'a décoiffée ! » (Journal de la Captivité de la Duchesse de Berry à Blaye, par le lieutenant Petitpierre).

Un couvent hanté

Les journaux ont publié, ces jours derniers, la dépêche suivante :

Clermont Ferrand, 31 janvier.

On ne cause en ce moment, à Clermont, que du couvent des Capucins, où, chaque nuit, se dérouleraient des scènes mystérieuses dont le récit, colporté de bouche en bouche, met en émoi notre population.

Il est certain, et nombre de personnes peuvent l'affirmer, que dans ce vaste couvent situé à l'angle du cours Sablon et du boulevard Lafayette, abandonné depuis longtemps par les Capucins expulsés et dont les portes ont été mises sous scellés par le liquidateur, pendant la nuit, on entend des bruits sourds qui ébranlent le sol.

La foule s'amasse devant la grille pour écouter ces bruits, et les légendes les plus étranges circulent. La police fait des rondes et garde le couvent pour s'assurer si personne ne pénètre dans l'immeuble aujourd'hui désert.

Avec l'autorisation du liquidateur, on procédera à la levée des scellés et les recherches les plus minutieuses seront faitss pour percer à jour ce mystère.

Superstitions de cambrioleurs

Les voleurs sont des gens qui n'ont pas de scrupules mais qui ont des superstitions. Que les âmes craintives se renseignent ! Un cambrioleur n'aime pas « opérer » dans une maison où sert une femme de chambre dont les yeux louchent. Un cambrioleur ne consentira pas à « travailler » si la veille de son expédition projetée il voit trois chevaux glisser sur le pavé et s'abattre. Un jour, un voleur amené au violon avoua que les membres de sa profession hésitaient toujours à cambrioler les maisons portant les numéros 22, 93, 111 et 444 (?)

Pourquoi ? « Cela se sent, répondit-il, et ne s'explique pas. » Donc si vous voulez éviter les visites des gens de la pègre, ayez une domestique qui louche et habitez une maisou portant un des quatre numéros privilégiés. Vous aurez la consolation, si malgré cela vous êtes cambriolés, de pouvoir dire qu'il aurait pu vous en arriver bien davantage...

A TRAVERS LES REVUES

NOTE SUR QUELQUES FAITS ANORMAUX SURVENUS DANS UNE MAISON DES ENVIRONS DE BORDEAUX

Sous ce titre, M. J. Maxwell, avocat général près la Cour d'appel de Bordeaux, publie dans les *Annales des sciences psychiques* la curieuse relation que voici :

Ayant été informé que des faits intéressants avaient été observés par certaines personnes appartenant à une famille bien connue dans la région, je fis prier M. X., chef de cette famille, de m'autoriser à recueillir quelques renseignements. Ma demande fut accueillie avec beaucoup de courtoisie et je fus reçu par Mme X... et ses filles, qui me firent un récit, dont voici la substance :

M. et Mme X... ont plusieurs enfants : leurs fils ont des situations indépendantes et n'habitent pas avec eux; leurs filles sont Mme A..., jeune femme mariée depuis quelques années, Mlle B..., vingt-cinq ans, Mlle C..., quinze ans. M et Mme X... ont beaucoup voyagé, ils ont habité des contrées encore peu civilisées et sont habitués à la vie active. Ils sont l'un et l'autre intelligents et instruits. Leurs filles ont reçu une éducation brillante; elles ont l'esprit ouvert et l'intelligence vive. Le genre de vie qu'ont longtemps mené M. et Mme X... les a rendus peu impressionnables; leurs filles paraissent avoir du sang-froid et m'ont paru ne présenter aucun trouble nerveux.

Dans le courant du mois d'août dernier, Mlle C... se trouvait chez sa sœur Mme A... dans une propriété sise en Languedoc. Mlle C... couchait dans une chambre éclairée par une seule fenêtre. Cette chambre est plus longue que large : elle contient un lit de coin.

Une nuit Mlle C... s'éveilla et aperçut sur le mur, près du pied du lit, deux têtes de mort blanches, lumineuses comme des taches faites par des rayons de lune. Ces têtes de mort avaient l'aspect de crânes décharnés; les yeux et le nez

étaient creux. Cependant Mlle C... reconnut deux personnes de sa connaissance, M. U... et Mme R...

Je n'ai pu obtenir de détails précis sur les circonstances qui ont déterminé l'identification faite par Mlle C..., mais l'identification a eu lieu car, dès le lendemain matin, en racontant à Mme A..., sa sœur, son étrange observation, elle lui nomma les deux personnes ci-dessus désignées.

Les personnes dont j'ai recueilli le témoignage sont très affirmatives sur ce point.

Mlle C... fut effrayée ; elle appela une femme de chambre qui couchait dans une chambre voisine. Cette jeune fille, Mlle E.., âgée de dix-huit ans, vit la même apparition. Elle reconnut la tête de mort qui ressemblait à M. U... ; elle constata que l'autre représentait une tête de femme, mais ne put l'identifier : elle ne connaissait pas Mme R...

La vision dura aussi longtemps que le clair de lune. Mlle C.. et la domestique cherchaient à se rendre compte si l'apparition était due aux rayons lunaires. Elles déplacèrent les meubles et ouvrirent la fenêtre, mais furent convaincues que telle n'en était pas la cause.

Elles m'assurèrent qu'elles n'avaient rien trouvé à l'appui de cette supposition.

Cependant, des renseignements qui m'ont été fournis, il paraît résulter que les taches lumineuses étaient placées à l'opposé de la lune et pouvaient être dues à des rayons. La circonstance que l'apparition cessa quand le clair de lune eut lui-même cessé, confirme cette hypothèse.

Le lendemain, le même phénomène fut observé par Mlle C.. et par la domestique. Mme A..., son mari ni aucune autre personne ne paraissent avoir été appelés à constater le fait.

La domestique E... m'assure que le même phénomène s'était reproduit plusieurs jours de suite. Mlle C... indiqua au contraire qu'il ne s'était montré que deux jours de suite. C'est cette dernière indication qui est exacte, car Mme X... est venue chercher Mlle C..., sa fille, à une époque qui rend inadmissible la version de la domestique E... Je signale cette discordance extraordinaire dans les récits des deux témoins, car elle est instructive.

Les descriptions faites par Mlle C... et la domestique concordent d'ailleurs entre elles.

Ce qui donne à cette hallucination un caractère paranormal, c'est la mort de M. U .. et Mme R... qui survint peu de temps après : Mme R.., est morte le 2 août, M. U... le 16 septembre. Au moment de l'apparition, ils étaient en bonne santé, et succombèrent subitement ; l'une d'une embolie, l'autre d'une congestion cérébrale. Mlle C... ne pouvait donc avoir aucune préoccupation à leur sujet.

Mlle C... revint alors chez elle avec sa mère; vers la fin d'octobre, Mme A... et son mari allèrent chez Mme X... Mme A... était enceinte et voulait faire ses couches chez sa mère. Quelque temps après son arrivée, des bruits de pas se firent entendre dans le corridor de la maison. Ces bruits auraient été entendus par diverses personnes, notamment par Mlles X..., par une de leurs cousines, et par la cuisinière. Celle-ci serait même sortie de son lit, une nuit, et aurait été dans le corridor pour se rendre compte de ce qui se passait. Elle aurait aperçu deux formes blanchâtres qui disparurent aussitôt : il n'y avait personne dans le corridor. En même temps que la cuisinière entendait ces pas au premier étage, Mme A... les entendait près de sa chambre au rez de-chaussée. Elle se leva également et n'aperçut personne. Enfin des plaintes furent entendues dans une partie de la maison : celle-ci est carrée, n'a qu'un étage et est complètement isolée dans un jardin. Ces plaintes ont été perçues par diverses personnes. Mlle B... m'a écrit à ce sujet : « A la date du 24 octobre, nous avons entendu vers le soir, d'une façon distincte et précise, des plaintes très douloureuses qui paraissaient émises par un homme. Cela s'est renouvelé plusieurs fois, toujours de telle sorte qu'il ne nous est pas permis de douter de la vérité du fait.

« Ayant examiné avec soin l'appartement d'où partaient ces bruits inexplicables, nous n'y avons trouvé personne, bien que les plaintes persistassent avec une insistance des plus douloureuses. Ce phénomène ne s'est pas reproduit depuis le 8 novembre.

« Une autre nuit, ma sœur aînée s'est entendu appeler distinctement par trois fois, et deux jours plus tard, d'une pièce absolument inhabitée et isolée, partait un murmure de voix. Il a été impossible de distinguer aucune parole.

« Le 1er décembre, dans la chambre où nous nous trouvions, nous avons entendu des coups très forts, frappés, on aurait dit, sur une chaise. »

Les plaintes dont parle Mlle B... ont été également entendues par une personne qui soignait Mme A .. et qui avait passé la nuit chez Mme X... Cette personne s'imagina que les plaintes étaient proférées par Mme A... ; elle se leva et fut fort surprise de la trouver endormie paisiblement.

J'ai interrogé cette personne. Elle m'a raconté qu'elle avait cru d'abord à la présence d'une petite chienne dans la chambre; elle alluma sa bougie et ne trouva pas l'animal. Les plaintes continuaient et paraissaient partir d'un angle de la chambre.

Enfin, le fait suivant, postérieur à ceux que je viens d'énumérer, m'a été raconté par Mme A .. Il se serait produit le *10 décembre*. Mme A... gardait encore le lit : la veille au soir elle avait ôté ses bagues et les avait mises dans le tiroir de sa table de nuit en même temps que son chapelet. Cet objet de piété est à grains d'ambre de la grosseur d'un pois ; il est de dimension moyenne. Il y avait des lettres dans le tiroir.

Le lendemain, dans l'après-midi, Mme A... voulut remettre ses bagues. Elle les chercha dans le tiroir et s'aperçut que le chapelet et une bague manquaient. Croyant qu'elle cherchait mal à cause de sa position couchée, elle appela sa jeune sœur C .. et la pria de chercher les objets manquants. Mlle C... ne fut pas plus heureuse. Mme A .. lui fit enlever le tiroir et le plaça sur son lit, à sa droite. Elle prit les lettres une à une, les ôta de leurs enveloppes, les déplia, et, après les avoir examinées, les plaça les unes après les autres à sa gauche. La table de nuit est à droite du lit, qui est un grand lit de milieu. Mlle C... se tenait à droite du lit, près de la table de nuit.

Mme A... examina ainsi toutes les lettres et, après avoir vidé le tiroir, ne trouva ni sa bague ni son chapelet Surprise de leur disparition, elle se disposa à reprendre ses lettres pour les remettre dans le tiroir. Au moment où elle les prit, elle sentit sa bague et son chapelet soudainement dans sa main.

Cet événement a paru fort extraordinaire à Mme A... et à sa jeune sœur ; elles ont été un peu effrayées.

Tels sont, brièvement résumés, les faits observés par la famille X .. ; ils paraissaient avoir cessé.

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 724-73